

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS
 1 mois 2 mois 3 mois 1 an
 Suisse Fr. 2.50 5.— 10.— 20.—
 Étranger 3.— 6.— 12.— 25.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 30 centimes.
 Comptes de chaque postal 1fr. 50

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S.A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue SAINT-PIERRE
 Fribourg

PRIX DES ANNONCES

| | |
|---------------|----------|
| Par jour | 10 cent. |
| Par semaine | 60 cent. |
| Par mois | 1.80 |
| Par trimestre | 5.40 |
| Par semestre | 10.80 |
| Par an | 21.60 |

Nouvelles du jour

Le monde attend les décisions de San-Remo.
La Bohême est devenue la proie des partis.

Sous le ciel bleu de San-Remo, les chefs d'Etat de l'Entente, hormis M. Wilson, sont réunis pour tâcher de consolider les assises de la politique des Alliés, quelque peu ébranlée, et de mettre un peu de clarté dans l'imbroglio politique où se débat l'Europe. Il est permis de constater, une fois de plus, à cette occasion, que si l'homme propose, Dieu dispose. Les événements ont souvent marché plus vite que la volonté des hommes et accru encore les difficultés que la conférence de San-Remo recueille en héritage.

La situation générale actuelle requiert des mesures énergiques. Le monde a soif de paix et il serait facile de démontrer que les lenteurs exagérées de la Conférence de la paix ont surtout profité à l'agitation révolutionnaire qui sévit un peu partout, mais particulièrement en Italie, où elle revêt un caractère de réelle gravité. Tout est prêt à se précipiter et il n'est pas facile de faire le procès de la diplomatie actuelle qui, jusqu'ici, n'a pas brillé par son esprit de décision.

Les derniers événements ont montré qu'il ne fallait pas trop compter sur une parfaite cohésion de l'Entente. C'est fort regrettable. Malgré les assurances que Paris et Londres se sont prodiguées, l'effet réfrigérant du dernier incident n'en persiste pas moins et n'est pas d'un très bon augure pour l'avenir.

La conférence de San-Remo sera courte, car les chefs d'Etat ont jugé absolument nécessaire d'être de retour dans leurs capitales pour le 1^{er} mai. Les heures de San-Remo sont comptées et des décisions efficaces s'imposent.

Les élections tchèques, qui se sont faites d'après le système proportionnaliste et dont le résultat a été annoncé, se sont accomplies dans un tohu-bohu remarquable, provenant de la multiplicité des listes proposées aux suffrages du corps des citoyens. Tous les raffinements de la cuisine électorale ont été mis en œuvre par les partis, qui ont déployé une véritable virtuosité dans l'invention des étiquettes politiques, pour capter la faveur des citoyens. Les vieilles roueries en honneur au temps où la Bohême n'était qu'une province de l'empire des Habsbourg ont refleurie de plus belle et l'on n'a guère eu l'impression de se trouver dans un pays « régénéré » par l'émancipation.

La politique a rappelé, par sa violence de ton, les plus mauvais jours d'autan. On a pu mesurer, une fois de plus, la légendaire ingratitude des républiques, à la manière dont on a traité l'un ou l'autre des hommes qui ont eu la part la plus éclatante à la fondation de l'Etat tchèque. M. Kramariz, qui n'est pas le moins illustre d'entre eux, puisqu'il a été le bras droit du président de la République Masaryk dans l'« affranchissement » de la Bohême, a été en butte à une cabale éfrénée. M. Kramariz ayant été jadis condamné à mort par la justice impériale pour ses complots contre la domination des Habsbourg, mais ayant bénéficié d'une mesure de clémence, ses adversaires d'aujourd'hui lui ont reproché d'avoir fait appel à l'indulgence impériale dans une pétition où il protestait « n'avoir jamais voulu que le bonheur de la Bohême dans le giron de la monarchie, forte par la paix à l'intérieur et à l'extérieur ».

Cette affirmation du conspirateur impérial déceit plus de souplesse que de fierté; mais il ne convenait guère à ceux qui recueillent les fruits de la conspiration de divulguer la faiblesse de leur grand homme.

Quant à M. Masaryk, tout président de la République qu'il est, le groupe de ses adhérents, les réalistes, est si minuscule qu'il n'a pas jugé à propos de présenter de liste propre; les intellectuels qui composent ce cénacle ont dû se faire héberger sur les listes de groupes apparentés au leur.

La note des élections est le succès remporté par les socialistes.

Les parlementaires français commencent à être documentés sur les scandales bénéficiaires de guerre. M. Stanislas de Castellane, député à la Chambre, a révélé, l'autre jour, qu'une société avait vendu à l'Etat 18,000 moteurs à 20,000 francs pièce, alors que chacun ne revenait qu'à 8500 francs, ce qui a permis au constructeur de réaliser 200 millions aux frais de la princesse.

M. Perchet, sénateur, qui s'est spécialisé dans l'étude des marchés de l'artillerie, a démontré que, en une année seulement, pour la fabrication de corps d'obus explosifs en acier, il est résulté pour l'Etat une majoration de dépenses injustifiées de près de 200 millions.

M. Flandin, député de l'Yonne, a établi qu'une seule société de fournitures de guerre, la société Sabson, fondée en 1913, au capital de 2 millions 400,000 francs, a réalisé pendant les trois années 1914, 1915, 1916, plus de 30 millions de bénéfices nets.

M. Lebert, député de la Sarthe, qui a étudié les marchés des conserves de viande, a établi qu'un seul de ces marchés, celui du « bœuf assaisonné », a fait perdre au Trésor près de 10 millions.

La liste des profits usuraires qui se sont produits en France durant les années de guerre s'allonge indéfiniment. Si tous ces profits pouvaient être atteints par l'impôt, le budget français connaîtrait une ample source de revenus. Mais qui pourra faire remonter les fleuves à leur source?

L'« Osservatore romano » publie le récit d'un incident qui a défrayé les conversations de tous les salons de Washington, et dont l'ambassadeur du Pérou aux Etats-Unis, M. Pezet, a été le héros. Ce diplomate a loué un appartement dans un grand hôtel, ouvert depuis une année seulement, le « Wardman Park Hotel », fréquenté et habité par de hautes personnalités du monde politique et diplomatique. Or, le 14 mars dernier, une conférence fut donnée dans la grande salle de l'hôtel par une certaine dame, miss Louise Montague, de Richmond, dans la Virginie, présidente de la Ligue internationale de l'humanité, ligue qui semble promouvoir la réunion des Eglises chrétiennes. Miss Montague parla du but de l'association protestante qu'elle représente. Au cours de sa conférence, elle s'exprima en termes desolés en faveur de l'humanité. A ces paroles, l'ambassadeur du Pérou demanda au directeur de l'hôtel de faire taire l'orateur. Miss Montague se montra embarrassée et indécise. M. Pezet s'approcha de la tribune et la pria de se taire. « Je suis catholique-romain, lui dit-il, et je ne puis permettre qu'on insulte ainsi mon Eglise et le Pape ».

L'auditoire, qui supportait malaisément le ton de l'orateur, éclata alors en applaudissements. Catholiques, protestants, israélites allèrent féliciter l'ambassadeur. Seul, un capitaine de l'armée américaine, un certain Collins, s'approcha irrité de M. Pezet, lui demandant de quel droit il avait interrompu la conférence et menaçant de le mettre à la porte. L'ambassadeur le mit au défi de faire ce qu'il disait. Des amis intervinrent et éloignèrent l'officier. Miss Montague déclara qu'elle tiendrait sa conférence un autre jour; mais sa voix fut couverte par les sifflets et les protestations de l'auditoire, des dames en particulier, qui la traitèrent d'ignorante.

L'incident provoqua de longs commentaires, dont la presse s'est faite l'écho. Le directeur de l'hôtel présenta aussitôt ses excuses à l'ambassadeur du Pérou, lui disant que pareil incident ne se renouvelerait plus. De toutes parts on écrivit à M. Pezet pour le féliciter de son attitude. Aux journalistes qui allèrent l'interviewer, l'ambassadeur déclara qu'il se regardait comme offensé par les propos de miss Montague, parce qu'elle avait insulté l'Eglise catholique à laquelle sa famille appartient depuis des siècles.

Miss Montague s'était annoncée comme

catholique; mais on sait que de nombreux protestants épiscopaliens se disent catholiques, bien qu'ils n'appartiennent pas à l'Eglise catholique-romaine.

AU CONSEIL DES ETATS

Les nouvelles légations
 Berne, 21 avril.

Plus tôt qu'on ne le croyait, le Conseil des Etats s'est occupé du principal objet de cette session, la création d'une nouvelle légation suisse à Pétranger. Cette affaire a été abordée immédiatement, au début de la séance de ce matin, bien que les propositions de la commission n'aient été distribuées que hier soir.

Tout le monde reconnaît aujourd'hui la nécessité de développer la représentation diplomatique de la Suisse à l'étranger. Déjà en 1917, au Conseil national, trois députés qui sont à la tête de grands organes de la presse suisse, MM. Micheli, Meyer et Bibler, avaient réussi à faire adopter par cette assemblée un postulat invitant le Conseil fédéral à procéder à la réorganisation et à l'extension de notre diplomatie.

Les événements aidant, le Conseil fédéral n'a pas tardé à donner suite à l'initiative des trois députés-journalistes. Au mois de novembre dernier, ils présentaient aux Chambres un budget où étaient inscrits six nouveaux postes diplomatiques et un consulat général. Le 11 décembre suivant, le Conseil fédéral exposait aux Chambres, dans un message spécial, les motifs qui l'avaient déterminé à créer ces nouveaux postes, c'est-à-dire les légations de Stockholm, Bruxelles, Varsovie, Prague, Belgrade et Athènes, plus un consulat général à Constantinople. Depuis longtemps déjà, disait le Conseil fédéral, nous avions pesé l'éventualité de créer à Stockholm une légation pour les trois principaux pays du Nord. Il ne s'agissait point ici de créer — toutes pièces — des rapports diplomatiques, mais de développer ceux qui existaient déjà et de disjoindre les postes actuellement cumulés de ministre de Suisse à Stockholm et à Berlin. D'autre part, les Etats qui se sont partagé la succession de l'empire d'Autriche présentent pour la Suisse, sans parler des intérêts commerciaux en jeu, un intérêt politique de premier ordre. Cette importance est reconnue par tous les peuples du monde, et, comme les belligérants d'hier, les neutres se sont efforcés de créer des représentations diplomatiques dans tous ces pays, ou de réorganiser celles qu'ils y possédaient déjà. C'est ainsi que l'Espagne, qui a supprimé son ambassade à Vienne et l'a remplacé par une légation de seconde classe, vient de créer des légations de première classe à Varsovie, à Belgrade et à Athènes. Dans ces pays appelés à un développement immense, la Suisse doit à l'importance de son industrie et de son commerce, comme à sa situation politique, d'être représentée elle aussi. Il n'est pas un de ces pays qui ne soit actuellement représenté à Berne; tous y ont créé des légations: la Suède et la Turquie dès 1915, la Serbie et la Grèce dès 1917, la Norvège et le Danemark en 1918, la Pologne et la Tchécoslovaquie en 1919. Enfin, la même année, la légation de Serbie a fait place à la légation du royaume des Serbes, Croates et Slovènes, groupés sous le nom de Yougo-Slavie.

A ces motifs d'ordre pratique, le Conseil fédéral en ajoutait qui relèvent de l'idéalisme et du sentiment. « Ces preuves de bienveillance et d'amitié, disait le message, n'ont pas seulement été prodiguées à la Suisse parce que Berne s'est trouvée pendant la guerre jouer un rôle international plus important qu'autrefois, mais aussi parce que ses institutions, son histoire, sa civilisation méritent à la Suisse, auprès de ces nations, une estime et une considération particulières. La Grèce se souvient des philhellènes, la Pologne de l'aile que ses grands hommes exilés trouvèrent auprès de nous, et le rôle bienfaisant de la Croix-Rouge a accoutumé tous les peuples à considérer avec sympathie le pays où cette institution a pris naissance ».

Toutes ces hautes considérations, on s'en souvient, n'ont pas pu déterminer le Conseil des Etats, en décembre dernier et même dans la session de février-mars, à voter les crédits affectés à la création des six nouveaux postes diplomatiques. C'est aujourd'hui seulement que les représentants des cantons sont appelés à se prononcer définitivement sur cette question.

Ce qui a tout d'abord arrêté les Chambres, c'est la question de compétence. On estime que, malgré la jurisprudence suivie depuis 1895, le Conseil fédéral n'a pas le droit d'instituer de nouveaux postes diplomatiques par simple voie budgétaire. On réclame une loi. En revanche, on admet que le Conseil fédéral est souverain en matière consulaire.

De là les propositions que la commission du Conseil des Etats a soumises à l'Assemblée, et qui ont été justifiées, ce matin, par le président de cette commission, M. Usteri, dans un

rapport où la question a été traitée à fond dans son ensemble, aussi bien que dans les détails.

La commission demande tout d'abord une loi sur la réorganisation de notre diplomatie. En attendant, elle consent à la création de trois légations nouvelles, celles de Stockholm, Bruxelles et Varsovie. Elle laisse pour le moment en suspens la création des légations de Prague, Athènes et Belgrade.

Bien à contre-cœur, mais par esprit de conciliation, le Conseil fédéral s'est rallié à cette solution incomplète. Cet acte de concession a désarmé quelque peu les deux députés qui avaient fait minorité au sein de la commission, MM. de Montnach et Ruttly. Ils ont néanmoins couvert la retraite par une brillante défense du projet primitif du Conseil fédéral, tandis que M. Brügger roupiant une lance bien acérée en faveur des propositions de la majorité de la commission.

Soit M. de Montnach, soit M. Ruttly, ont fait ressortir l'importance d'une bonne représentation diplomatique de la Suisse dans les circonstances actuelles. Ils ont exprimé l'un et l'autre la conviction qu'il n'y a pas de temps à perdre et qu'il faut agir rapidement si on veut éviter que la place soit prise par d'autres. A ce point de vue, les deux orateurs de la minorité ont vivement regretté l'abandon momentané des légations de Prague, Belgrade et Athènes. M. Ruttly a évoqué à ce propos l'aphorisme célèbre: plus un pays est petit, plus sa diplomatie doit être grande.

M. Esteri ayant fait allusion à l'impopularité de notre diplomatie dans certains milieux, M. de Montnach a porté un coup droit à cette accusation. Si une partie du peuple, dit-il, a des préventions contre notre représentation diplomatique actuelle, c'est qu'on lui laisse ignorer les services rendus par nos légations. On ne devrait pas oublier que nos ministres sont chargés de veiller aussi aux intérêts des colonies suisses et qu'ils remplissent en quelque sorte les fonctions de conseillers communaux auprès de nos compatriotes à l'étranger.

Quant à M. Brügger, il n'est pas enchanté de l'organisation actuelle. Selon lui, le corps diplomatique suisse dégénère en une véritable bureaucratie. Il y a plus de 90 fonctionnaires au Département des affaires étrangères. C'est une sorte d'état-major civil. D'autre part, quelques-uns de nos ministres se croient obligés de tenir un rang qui rivalise avec celui des représentants des grandes puissances. On aura beau faire, dit le député des Grisons, les diplomates de notre petite république, même s'ils ont quatre domestiques en livrée, ne pourront jamais lutter d'élegance avec les ministres des grands Etats. M. Brügger voudrait donc qu'on revienne à plus de simplicité démocratique. Il estime, en outre, qu'on devrait choisir nos diplomates, non point tant parmi les bureaucrates que parmi les hommes politiques et les hommes d'affaires ayant fait leurs preuves dans la vie publique de notre pays.

Cette charge à la busarde contre les diplomates de carrière appelle une réponse de M. Motta. Le président de la Confédération croit qu'il serait peu équitable et peu avantageux de décourager les jeunes gens qui veulent entrer dans la carrière diplomatique. Un homme politique, un homme d'affaires avisé n'est pas nécessairement un bon diplomate. Il y a lieu de tenir la balance égale entre les deux systèmes. Quant à la tenue de nos diplomates, M. Motta est parfaitement d'accord avec M. Brügger pour qu'elle soit conforme à nos mœurs démocratiques et à notre simplicité de vie. Le président de la Confédération effleure, en passant, la question de la stabilité du Département politique. Le système de rotation réintroduit par l'arrêté de 1917 n'a pas créé une situation bienfaisante. Il faudrait, peut-être, dit M. Motta, arriver à une solution intermédiaire entre la rotation annuelle et la stabilité perpétuelle. Cela dit, le président de la Confédération, tout en regrettant que la commission n'ait point partagé la manière de voir du Conseil fédéral sur la création des nouveaux postes diplomatiques, déclare se rallier néanmoins aux propositions de la majorité, afin de bien documenter le désir qu'éprouve le Conseil fédéral de garder un contact cordial avec le parlement.

Après cet échange de vues, l'entrée en matière a été décidée par 22 voix, à côté d'un certain nombre d'abstentions. Les propositions détaillées seront mises en discussion demain; mais auparavant, sur la proposition de son vice-président, M. Baumann, le Conseil des Etats traitera la question brûlante et urgente des allocations de renchérissement.

Chemins de fer fédéraux
 Les recettes totales des C. F. F. pendant le mois de mars 1920 s'élevèrent à 31,547,000 fr. et les dépenses totales à 29,588,000 fr. Le transport des voyageurs a produit pendant le mois de mars 1920 8,575,000 fr. et le transport des bagages, des marchandises et des postes, 22,313,000 francs. Augmentation par rapport à 1919: 15 millions.

Au Conseil national

Berne, 21 avril.

Le Conseil poursuit la discussion du rapport sur les pleins pouvoirs.

M. Grossier, socialiste, réclame une application plus stricte de l'arrêté sur le chômage et l'organisation de travaux spéciaux pour occuper les chômeurs.

M. Schulthess rappelle que la Confédération a versé dix millions aux cantons et que, actuellement, il n'y a pas de chômage dans l'industrie du bâtiment et le terrassement.

MM. Hyser et Hugger, socialistes, rejettent sur les entrepreneurs la responsabilité du conflit du bâtiment.

M. Tschumi, radical, constate que la crise du bâtiment aurait été surmontée si les ouvriers avaient eu la liberté de leurs décisions; mais ils ont été tyrannisés par les secrétaires ouvriers.

M. Collisch montre par des exemples que c'est une erreur que de vouloir soumettre tous les ouvriers du bâtiment à la même durée du travail.

M. Schulthess déclare que la convention de Washington, sur les 48 heures, n'aurait force de loi en Suisse que lorsque notre législation nationale aura été modifiée. Cette convention prévoit d'ailleurs que, pour les métiers dits intermittents, comme certaines branches de l'industrie du bâtiment, on peut faire des compromis. Elle prévoit en outre que la durée du travail peut être prolongée en cas de nécessité urgente. C'est le cas dans le bâtiment.

M. Meyer, radical, rapporte sur les questions de change et de fonte de monnaie.

M. Schürmer traite de l'importation des produits fabriqués. M. Hugger, socialiste, désire dans l'intérêt de l'industrie et des ouvriers, un contrôle sur l'importation des meubles étrangers.

M. Schulthess répond que cette question est étudiée de très près par une commission d'experts. Elle est très difficile à résoudre.

M. Gelpke rapporte sur l'arrêté relatif à l'électrification. L'orateur propose de maintenir en vigueur l'arrêté concernant l'approvisionnement du pays en énergie électrique et réclame une loi sur cette matière.

M. Meyer rapporte sur l'augmentation du nombre des juges au Tribunal fédéral des assurances.

MM. Freiburghaus et Moser rapportent sur divers arrêtés concernant le ravitaillement du pays, qui sont ratifiés comme les précédents.

La discussion du XIII^e rapport sur les pleins pouvoirs est ainsi terminée.

La séance est levée à 1 heure 5 minutes.

On écrit de Berne à la Revue :

« La commission du Conseil national a décidé en majorité de proposer de remplacer le procès-verbal résumé des délibérations par un bulletin sténographique complet qui s'étendra à toutes les délibérations, au lieu d'être restreint, comme jusqu'ici, aux délibérations les plus importantes, notamment à celles qui roulent sur des lois.

« Passe encore pour cette extension puisqu'on nous dit que, les sténographes étant présents même quand ils ne fonctionnent pas, les frais ne seront guère augmentés. Ce qui est franchement regrettable, c'est la décision d'imprimer toute cette littérature parlementaire dont la seule utilité serait de faciliter quelques recherches et de flatter la vanité de certains orateurs abondants et surabondants. Au moment où les impressions sont si chères, le papier si rare, la Confédération si besogneuse, cette nouvelle dépense nous paraît être de celles qui ne s'imposent pas. »

La votation du 16 mai

On nous écrit de Lugano, le 21 :

Le Tessin possède maintenant, lui aussi, son grand Comité pour l'adhésion de la Suisse à la Ligue des nations: il est composé de notabilités des deux partis historiques. Y sont représentés officiellement, outre le gouvernement et les députations aux Chambres fédérales: les comités libéral-radical et conservateur-démocratique, la fédération des sociétés ouvrières libérales-radicales, la Chambre d'agriculture, la Chambre du commerce et la Colonie suisse-allemande.

Le comité a nommé dans son sein une Commission dirigeante présidée par le conseiller d'Etat Martignoni: le vice-président est M. le professeur François Chiesa, le secrétaire, M. le professeur J. Mariani: le conseiller national Cattori et l'avocat Albert Vigizzi, député au Grand Conseil, sont également partie de la commission.

Aucun socialiste ne figure dans le comité, de même que dans les autres cantons. Nos socialistes ont pris carrément position contre l'entrée de la Suisse dans la Ligue des nations.

St-Gall
 e broderies en pié-
 robes et col bro-
 commande pour
 on.

chédail
 es

endra aux enchères
 icile à Châtonnaye,
 ses fraiches velles et
 mois, 1 taillon de
 x cheveux et un à
 1, 1 vœux neuve, 1
 2, 2 caisses à gravior,
 s fleuries en foins et
 avoine de la conta-
 rrain de 1^{re} qualité.
 3711-569

920
 ge, au Grand-Rhin.

o, à 14 fr. le kg.
 o, à 12 fr. le kg.
 mé, à 5 fr. 50 le kg.
 ra Vergine
 6 fr. le litre.

BEGGI
 FRIBOURG

ubliques

a aux enchères
 2 avril, dès midi
 2 ans, 4 vaches
 e 15 mois, 3 gé-
 n 1/2, 2 chèvres,
 6 porcelets.
 1 cheval, 1 peuff
 romaine, 1 chaudi-
 liers de vaches,
 6 stères bois
 secs et beau-
 ngs à détailler,
 oies en foins et
 mme et terre à
 bon terrain.

ossant :
 à Villargiroud.

ASPASIA, PRODUIT SUISSE
 Si vous voulez con-
 server votre chevelure
 souple, belle et bril-
 lante, n'employez que la
 « ASPASIA ».

ul remède contre les
 pellicules et la chute des
 cheveux. Argas, Wiesbaden.

camions-automobiles
 NAL à FRIBOURG

chères livres
 9 heures du matin
 à brasserie

chans à pont
 chevaux

ou à patente)

travail et de voiture,
 etc. 3253

ONS
 environ 2 kg., depuis
 P 10015 F 3828

RICHARD

S, LEY

t de 260x160 cm.
 ables tout de suite.
 antie chez

FRIBOURG
 iques de 135 mm.
 OO.

LETTRE DE GENÈVE

Ennuis financiers
Le mal et les remèdes

Genève, 21 avril.

Le canton de Genève traverse une période particulièrement difficile et n'échappe pas à la loi commune. Après les vaches grasses, sont venues les vaches maigres. Pour 1920, les dépenses prévues au budget se montent à 23.568.705 francs, et les recettes n'atteignent que 19.936.985 francs. Ainsi l'excédent des dépenses est de 3.631.719 fr.

Or, à titre transitoire, en attendant la nouvelle loi d'impôt qui est actuellement sur le chantier, le Grand Conseil a voté 50 centimes additionnels sur toutes les taxes; sans cette mesure empirique, le déficit eût été majoré de 4 millions.

En outre, dans le total des dépenses indiqué plus haut, ne sont compris ni les 4 millions supplémentaires exigés par l'augmentation des traitements des fonctionnaires et employés de l'Etat, ni les 1.500.000 francs de crédits extraordinaires probables. On peut donc, en serrant les chiffres, estimer le déficit de l'exercice courant à 9 millions au minimum.

Ajoutons, pour être complet, que le montant des réscriptions, à ce jour, autrement dit de la dette flottante, s'élève à 25 millions, ce qui va obliger l'Etat à émettre un nouvel emprunt à bref délai et dans les conditions les plus défavorables.

Quoi qu'il en soit, le bouleversement de l'équilibre financier a contraint le Conseil d'Etat à s'atteler à la réforme de notre système d'impôt paternel et désuel.

Mais, au lieu de procéder à la refonte complète de nos lois fiscales, M. H. Fazy, préposé aux finances, s'est contenté d'élaborer un projet de loi instituant un impôt sur la fortune, projet timide, projet insuffisant, dont la mise en vigueur ne procurera guère annuellement plus de 4 millions de ressources nouvelles. C'est un simple palliatif. Et cependant, note grand argentier s'est entouré de nombreuses lumières; il a fait appel aux avis d'une commission extraparlimentaire, triée sur le volet, composée de financiers, d'industriels, de commerçants, qui s'est montrée d'une extrême prudence et qui a formulé des propositions vraiment abominables. Une fois de plus, la montagne a accouché d'une souris.

Ce nouveau projet comporte l'impôt sur le capital ainsi que le cumul des deux genres de fortune, mobilière et immobilière, avec déduction des dettes hypothécaires. Le Conseil d'Etat s'est rallié à ce système, parce qu'il est d'un rendement moins problématique et plus régulier. En effet, l'impôt sur le revenu priverait le canton des ressources provenant de la taxation de nombreux terrains à bâtir dans le voisinage de l'agglomération urbaine et de villas d'agrément qui courent plus qu'elles ne rapportent à leurs propriétaires.

Jusqu'ici, le cheptel et les bâtiments destinés à l'exploitation agricole étaient exonérés de tout impôt. Il n'en sera plus de même désormais, l'Etat faisant flèche de tout bois.

L'impôt sur la fortune sera progressif et calculé d'après les taux allant de 1 à 9 % jusqu'à 10 millions.

Les étrangers domiciliés dans le canton seront soumis à la taxe sur la fortune comme les nationaux, ce qui constitue une innovation.

Dans la loi d'application, il sera prévu un formulaire de déclaration que chaque contribuable sera appelé à remplir, indiquant, pour sa fortune mobilière, le détail des valeurs qu'il possède et qui pourra être contrôlé.

Jusqu'ici, le mode de procéder, en ce qui concerne la déclaration de fortune mobilière, était vraiment archaïque et par trop paternel. Le contribuable se présentait devant le fonctionnaire chargé de percevoir la taxe sur la fortune mobilière et déclarait tout simplement la somme à laquelle il désirait être taxé. Aucun contrôle n'était exercé sur cette déclaration. On congédiaient que de recettes dérisoires.

Chose bizarre, jusqu'ici, à Genève, il n'existait aucune taxe cantonale sur le produit du travail. Les personnes qui exercent une profession, une industrie, un commerce ou un métier sont astreintes dans les communes suburbaines à une taxe municipale, mais l'Etat n'en profite d'aucune façon.

C'est une lacune à combler. Nous connaissons des directeurs d'établissements financiers, des secrétaires de grandes administrations qui touchent des émoluments de 20.000, 30.000 et 50.000 francs par année qui échappent totalement à l'impôt cantonal. Il y a là une injustice flagrante qui doit être réparée.

Le projet initial du Conseil d'Etat est soumis à l'examen d'une commission du Grand Conseil qui rapportera pendant la session de mai. Il faut absolument que la nouvelle loi entre en vigueur le 1^{er} janvier 1921, l'intérêt de l'Etat l'exige.

Si, à côté des nouvelles ressources que procurera le vote du projet, on élargit les branches gourmandes qui fournissent dans tous les départements, on arriverait, avec un peu de persévérance et de fermeté, à équilibrer le budget cantonal; c'est le but auquel devraient tendre les efforts combinés du pouvoir exécutif et de l'autorité législative.

Les allocations du personnel fédéral

La Commission du Conseil des Etats pour les allocations de rattachement a décidé d'approuver les décisions du Conseil national, sauf pour l'alloca-tion mensuelle, que la commission veut mixer comme suit : 2200 fr. pour les employés âgés de 25 ans au 1^{er} janvier 1920 et ayant accompli au moins trois années de service. 2000 fr. pour les employés qui ne remplissent pas ces conditions.

La reddition de Maubeuge

Paris, 21 avril.

Voici les conclusions du conseil d'enquête, qui ont déterminé le renvoi du général Fournier en conseil de guerre et dont il a été donné lecture hier, à la séance de ce conseil :

Si le 7 septembre 1914, à midi, le général Fournier pouvait se croire autorisé à entrer en pourparlers avec l'ennemi, en raison :

1^o De l'occupation par celui-ci d'une notable partie des ouvrages de la place; 2^o De la désorganisation du commandement des troupes et des services, désorganisation à laquelle ne sont pas, du reste, étrangères certaines mesures prises par le gouverneur; 3^o Du danger couru par une nombreuse population civile.

Il n'en porte pas moins une grande partie de la responsabilité de cette situation, dont l'issue aurait pu être retardée par une défense conduite avec plus d'énergie et de méthode.

En effet, ajoutent les conclusions, le commandement dans les divers échelons a été insuffisamment organisé et outillé. Le général Fournier a manqué de savoir-faire et n'a pas su opérer les sélections nécessaires. En un mot, « il ne savait pas commander ».

Plus particulièrement, le Conseil reproche au général de n'avoir pas prescrit de contre-attaques pour reprendre les ouvrages perdus; de n'avoir pas, quand l'attaque ennemie a été démasquée, modifié la répartition de ses forces, d'avoir abandonné complètement au général Ville la direction des opérations, sans lui constituer ni état-major, ni services indispensables; d'avoir pris, dès le 3, des mesures donnant l'impression qu'il se préparait à capituler; de n'avoir pas sanctionné nombre de défaillances; d'avoir accentué, dans les derniers jours, la désorganisation déjà existante, en nommant comme adjoint au commandant du noyau central le commandant de l'artillerie de la place; de n'avoir pas pris de précautions pour tenir secret l'envoi d'un parlementaire; enfin, de n'avoir pas surveillé d'assez près les mesures de destruction du matériel et des munitions.

Par contre, le Conseil estime qu'à la décharge du général Fournier, il y a lieu de retenir l'état déficieux des défenses de la place, résultant de la pénurie des crédits, l'insuffisance d'entassement des éléments territoriaux, peu préparés à une entrée en ligne si prompt, l'insuffisance des commandants de secteurs, presque tous officiers fatigués, ou techniciens du génie; la diminution d'autorité qui résultait pour le gouverneur de sa révocation momentanée; les difficultés qu'il devait éprouver du fait que, selon les règlements, ses pouvoirs de gouverneur ne devenaient complets qu'à dater de l'investissement; enfin, la pénurie d'instructions et de renseignements dans laquelle la place fut laissée.

Toutefois, le Conseil conclut qu'il n'est que juste de reconnaître que, « malgré ses conceptions erronées et la faiblesse de son commandement, le général a montré, au cours du siège, le même zèle et la même conscience professionnelle dont il a fait preuve au cours de sa carrière », qu'il a déployé le plus loisible esprit d'initiative pour faire exécuter les travaux de défense de la place, et pour se renseigner sur la marche des Allemands à travers la Belgique; enfin, que son attitude a été particulièrement correcte et digne, durant une captivité des plus douloureuses, qu'il a refusé les faveurs de l'ennemi qui, pour rendre hommage à son courage, voulait lui laisser son épée et dont il a fini par subir les représailles.

Les lectures des rapports étant terminées, le général Maistre, président du Conseil de guerre, procède à l'interrogatoire du général Fournier. Né à Peyriac (Ain), de 14 mars 1854, le futur général sortit l'un des premiers de l'École polytechnique et de l'École supérieure de guerre. Le 9 février 1914, il fut nommé gouverneur de Maubeuge.

« J'ai constaté, dit le général Fournier, que la place fortifiée par Vauban manquait de tout. Elle ne pouvait soutenir un siège régulier, elle ne pouvait même répondre à son rôle restrictif défini en 1910.

Je fis trois rapports dans ce sens et ce quatrième coïncida avec la mobilisation.

« La place est intenable », disais-je, poursuit le général Fournier. La réponse ne se fit pas attendre. Le 7 août au matin, le général d'au était là; il venait faire une enquête, afin que l'ordre de me fusiller pût être donné.

« Oh! s'étonne le général Maistre.

« C'est l'exacte vérité, affirme le général; mais l'enquête du général d'au eut une toute autre conclusion: il me proposa, au contraire, pour la troisième fois.

« Le général Maistre aborde un autre sujet: — Il est certain que l'organisation de la place était défectueuse. C'était la faute du règlement du temps. Mais le gouverneur n'est pas lié par le plan de défense. Vous auriez donc pu le modifier...

« Le modifier! Le gouverneur l'estaya dans une certaine mesure. Il mit notamment des « boucliers » dans les intervalles trop larges qui séparaient les forts. Son artillerie était insuffisante. Il y avait à peine « six pièces par kilomètre ». Le général « simplifia » aux travaux une impulsion des plus vigoureuses. Ce sont les propres paroles du président. Mais la critique, comme dans le rapport, se mêle constamment à l'éloge.

« Pourquoi l'accessé n'a-t-il pas organisé des positions avancées? — Réponse: « Parce que ce procédé présente de nombreux dangers ».

« Pourquoi les troupes ont-elles subi des fatigues excessives dont leur chef est responsable? — Réponse: « Parce que, contrairement à toutes les prévisions, Maubeuge demeura isolé pendant dix jours et dut supporter un siège d'une durée imprévue ».

Le général Maistre ne se fait pas faute de donner raison sur la plupart des points au général Fournier, et l'on prévoit que le défenseur de Maubeuge sera acquitté.

La conférence de San-Remo

San-Remo, 21 avril.

(Havas.) — Le Conseil suprême a continué l'examen du traité avec la Turquie. Il a réglé les frontières du nouvel empire sans arrêter la répartition des territoires qui en seront séparés, comme il a été fait précédemment pour les autres puissances ennemies.

La délégation ottomane recevra, le 10 mai, à Paris, les préliminaires de paix. Elle connaîtra les limites de l'Etat turc et devra s'engager à acquiescer aux décisions qui seront prises par les Alliés, concernant les zones d'influence française, italienne et britannique.

Batoum deviendrait un port libre, servant de débouché au Koukdistan.

Quant à l'Arménie, le Conseil a arrêté sa réponse au Conseil exécutif de la Ligue des Nations qui, précédemment, avait mandat sur l'Arménie, et répondu en réclamant des moyens financiers. En principe, le budget du nouvel Etat sera constitué en partie par les avances des grandes puissances: France, Angleterre, Italie et Japon, auxquelles on demandera à l'Amérique de se joindre.

San-Remo, 21 avril.

(Havas.) — Le Conseil suprême s'est réuni ce matin, à 11 heures. Etaient présents MM. Nitti, Scialoja, Lloyd George, Lord Curzon, Millerand, Berthelot et Matsui. Assistèrent en outre à la séance le maréchal Foch, l'amiral Beatty, le maréchal Wilson et le général Badoglio.

Le Conseil a discuté la composition des commissions militaires, navales et aériennes en Turquie et a donné aux experts militaires et navals les instructions nécessaires pour qu'ils fissent un rapport au Comité de rédaction des indications désirables pour la compilation des articles et relatifs du traité.

On a examiné ensuite la question des limites à donner au droit de réquisition des commissions militaires et réglé enfin la question du Koukdistan.

San-Remo, 21 avril.

(Officiel.) — Le Conseil suprême a continué à 16 heures, à la villa Dornichan, la discussion des clauses du traité avec la Turquie. Etaient présents: MM. Nitti, Scialoja, Millerand, Berthelot, Lloyd George, Curzon et Matsui. Les experts militaires ont été entendus sur quelques points techniques qui doivent être réglés. La séance s'est terminée par l'examen de quelques questions territoriales.

Trois notes allemandes

Paris, 21 avril.

(Havas.) — La délégation allemande a fait parvenir trois notes à la Conférence de la paix. La première demande l'autorisation de pouvoir modifier les effectifs prévus dans la zone neutre par l'accord du 8 août, en vue de pouvoir conserver dans cette zone, au lieu d'un certain nombre fixe d'unités, un certain effectif total. En outre, cet effectif devrait comprendre 11 batteries d'artillerie, au lieu de deux batteries accordées par l'accord du 8 août.

Dans la seconde note, la délégation communie un mémoire du ministère de la guerre ayant pour but d'obtenir l'autorisation de porter à 200.000 hommes les effectifs permanents de l'armée allemande, au lieu de 100.000 hommes, chiffre prévu par le traité. Il indique le chiffre des divisions d'infanterie et de cavalerie que le ministère de la guerre désire conserver, et qui comporte des batteries d'artillerie lourde et des groupes d'aviation.

Enfin, la délégation allemande a communiqué le texte de la réponse adressée à la Commission de contrôle interalliée, au sujet de la dissolution des gardes civiques, en y joignant une copie de la lettre adressée aux Etats allemands, pour les inviter à exécuter sur ce point la volonté de l'Entente.

Les dires d'un conférencier

Bruxelles, 21 avril.

(Havas.) — Au cours d'une conférence qu'il a faite à la Chambre de commerce, le major Delannoy, gardien du traité hollando-belge au point de vue militaire, a exposé la situation faite à l'armée belge par l'occupation sur le Rhin. Il a déclaré: « Dans la zone interdite du Rhin, il y a de telles forces allemandes qu'elles nous bousculeront le jour où elles voudront. Entre Bonn et la frontière hollandaise, le Rhin est franchissable partout, et c'est là que se trouve notre armée. L'oresteur a terminé en disant qu'il est question, à San-Remo, de donner à la Hollande l'administration de Constantinople et de l'Arménie, en compensation de la suprématie sur l'Escaut qui serait ainsi rendue à la Belgique ».

M. Caillaux devant la Haute-Cour

Le troisième avocat de M. Caillaux, M^e Demange, discute, à son tour, les conclusions du procureur général. Il se demande si le contact avec l'ennemi retenu par l'accusation fut accompagné ou non d'intelligences criminelles et affirme que, en l'espèce, on ne peut répondre que par la négative.

M^e Demange rappelle que trois hommes d'Etat, Briand, Painlevé et Ribot, qui ont connu tous les documents constituant le dossier Caillaux, ne crurent pas devoir engager des poursuites et que M. Clémenceau le fit parce qu'il considérait que M. Caillaux représentait le défaitisme. Il ajoute que le procès n'a pas d'autre origine. Il déclare être certain que les membres de la Haute-Cour ne condamneront pas M. Caillaux pour ses opinions politiques.

A la fin de l'audience, M. Bourgeois, président, demande à M. Caillaux s'il n'a rien à ajouter.

M. Caillaux constate que ses successeurs finiront, valant le traité de 1911 et des majorités considérables par la Chambre et le Sénat. Il se

félicite d'avoir soutenu M. Cambon contre la médiocrité des gens de bureau.

Passant à la partie de l'accusation qui lui reproche d'avoir eu dès avant la guerre une politique qui amena l'humiliation, de la France, l'ancien président du conseil la renvoie au « Livre Jaune », où l'on verra que le traité de 1911 fut une déshonneur pour l'Allemagne.

J'avais été, avant la guerre, épris de l'idée de paix, déclare M. Caillaux; la vie de la civilisation inquiétait plus encore que celle de la France. Je ne m'abaisserai pas à crier mon innocence; jamais, jamais, jamais je n'ai eu de conversation avec l'ennemi; jamais je n'ai songé à séparer la France de ses alliés. Je ne puis croire que dans le Sénat républicain l'iniquité triomphe.

L'audience est levée au milieu d'une extraordinaire agitation.

L'incident du Suisse Zweifel

Vienne, 21 avril.

(B. C. V.) — Selon les journaux, le tribunal, donnant suite aux plaidoiries formulées par l'avocat Harpner, défenseur des sept personnes arrêtées dans l'affaire Zweifel, a ordonné la mise en liberté immédiate des inculpés. L'enquête continue.

Le communiste Holz

Prague, 21 avril.

Le chef communiste Holz, qui vient d'être arrêté à Mauthausen, a été conduit devant le tribunal de l'arrondissement de Jicin. La Bohême annonce que le gouvernement tchécoslovaque se mettra en rapport avec Benita au sujet de son extradition.

Nouvelles diverses

M. Clémenceau, de retour d'Egypte, est arrivé à Paris en excellente santé.

Mgr Ratti, nonce en Pologne, est parti, hier mercredi, de Milan pour Varsovie.

Le cabinet bulgare de M. Stamboulliski reste aux affaires, après s'être débarrassé de trois ministres pour faire place à trois autres, pris dans la majorité agraire du Sobranie.

A Belgrade, le ministre Protitch a donné sa démission; le prince-régent appellera un ministère de concentration.

L'auteur du coup de main militaire en Allemagne, Kapp, a demandé à pouvoir venir en Suisse s'il était expulsé de la Suède.

Transformation des usines Armstrong

Les usines anglaises Armstrong, qui fabriquaient des obus par milliers, se sont mises à construire des locomotives. Les usines d'Elswick, sur la Tyne, qui appartiennent à la même maison, étaient célèbres pour leurs canons de marine. Elles conservent leur matériel spécial destiné à la fabrication des canons, mais elles s'occupent de produire maintenant des machines de bateaux, des chaudières de marine et des machines-outils pneumatiques.

Ces usines avaient aussi inventé un type de machines pour sous-marins qu'elles continuèrent à fabriquer, mais elles furent surtout des turbines de navires. Des contrats ont été faits avec la maison Sulzer, frères, à Winterthur, pour la construction et la vente de moteurs Diesel destinés aux bateaux de commerce et de voyageurs. De cette façon, les usines d'Elswick occupent 2600 ou 3000 ouvriers.

Microbes ressuscités

Le Dr Gajzper, de l'Académie des sciences de Paris, a découvert dans des morceaux d'ambre des organismes qui ont dû être emprisonnés dans cette matière lorsqu'elle s'est formée, aux premiers âges de la terre. Il a réussi à isoler ces êtres qui, une fois libérés de leur enveloppe, ont donné des signes évidents de vie. Ces microbes sont revenus à la vie après avoir été cultivés. Ils ont donc plusieurs milliers d'années d'existence et ils sont par conséquent plus anciens encore que les microbes trouvés dans les papyrus d'Egypte.

Echos de partout

ETRANGER

Un geyser en Autriche

On manda de Chernouh-Ferrand que, au cours de sondages pratiqués dans la Laimigie pour la recherche du pétrole, un geyser a jailli d'un trou de sonde de 150 mètres, projetant en l'air l'appareil de sondage, au poids de 2 tonnes. Une colonne d'eau bouillante s'est élevée à une hauteur de 40 mètres; le débit était de 80 litres à la seconde. L'eau a été analysée; elle avait les caractéristiques minérales de celle de Vichy. Au bout de quelques jours, le jaillissement a cessé puis cessé complètement.

Le cyclone américain

D'après les dernières nouvelles, le cyclone qui vient de sévir aux Etats-Unis a causé la mort de plus de 140 personnes. Il a tout dévasté sur son passage. Les dégâts sont évalués à plusieurs millions de dollars.

SUISSE

Incendie

A Genève, un violent incendie s'est déclaré, hier soir, dans les combles d'un immeuble, à la rue de Berne. Le sinistre, provoqué par l'imprudence d'une ménagère, prit aussitôt de grandes proportions. Les pompiers arrivèrent promptement sur les lieux et, après 1 h. 1/2 d'efforts, purent maîtriser le feu. La toiture, les combles ainsi qu'un appartement du sixième étage ont été complètement détruits. Les dégâts sont évalués à une centaine de mille francs.

Noyé dans l'Anar

A Berne, le petit Edmond Traversa, âgé de 7 ans, qui jouait au bord de l'Anar avec son camarade, est tombé dans l'eau et s'est noyé.

Nouvelles religieuses

La visite des prisonniers de guerre

Dom Sigismond de Courten, sous-prieur de l'abbaye d'Elisiedeln, capitaine-adjoint de l'armée fédérale, délégué du gouvernement suisse pour la visite des dépôts de prisonniers de guerre et d'internés civils en France, a reçu de la Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté la lettre suivante :

Mon Révérend Père,

J'ai bien reçu votre rapport sur la dernière mission que vous avez accomplie, en 1918, auprès des prisonniers de guerre et des internés civils allemands en France.

L'hommage que vous, vénérez de déposer aux pieds du Souverain Pontife est, en même temps, un document bien éloquent de l'activité remarquable déployée par vous, mon Révérend Père, en faveur des innombrables victimes du foug et épouvantable conflit qui a bouleversé l'Europe. Il est aussi un bien précieux témoignage rendu à la cause de la charité chrétienne et une nouvelle preuve de sa vitalité triépidisante. Votre magistrique apostolat, si courageusement exercé au nom de l'Eglise, et poursuivie jusqu'à la fin, avec la dignité d'un brave soldat, sera pour vous, à tout jamais, comme il fut pour un si grand nombre d'affligés, une source de joie profonde. Je suis heureux d'ajouter que cet apostolat est maintenant couronné par le témoignage de la haute satisfaction du Souverain Pontife et par Sa Bénédiction paternelle.

C'est de tout cœur que j'unis à cet auguste témoignage mes félicitations personnelles, vous assurant de nouveau, mon Révérend Père, de mes sentiments dévoués.

P. Cardinal Gasparri.

Le Pape et les Instituts nationaux allemands à Rome

On annonce de Rome que, sur la proposition des cardinaux protecteurs des Instituts du « Campo-Santo tontino » et de l'« Anima » à Rome, Mgr Vannucchi et Mgr Merry del Val, le Pape vient de nommer une Commission d'histoires chargée d'examiner les droits que la Belgique et la Hollande revendiquent sur ces Instituts susdits.

La Commission se compose du Père Ehrle, S. J., ancien Préfet de la Bibliothèque du Vatican; de Mgr le professeur Dr Kirsch, de l'Université de Fribourg; de Mgr Dr Brenner, recteur de l'Anima; de Mgr Vies, recteur de l'Eglise nationale belge de Saint-Julien; de Mgr Hensen, Directeur de l'Institut historique hollandais, à Rome, et de quelques autres prêtres romains.

Le secrétaire de la Commission est Mgr Rossi-Stockalper, ancien auditeur de la nonciature à Vienne.

La Belgique tient ses droits sur le Campo-Santo et sur l'Anima de par sa population flamande. On sait que Mgr Xavier de Mérode, le ministre des armes de Pie IX à l'époque de Castellardo et un des plus vaillants défenseurs de l'indépendance et de la souveraineté temporelle du Saint-Siège, est enseveli au Campo-Santo tontino, où on lui a érigé un beau monument funéraire.

Le Pape et les enfants

Le Saint-Père, qui avait déjà fait tenir au cardinal-archevêque de Breslau, Mgr Baumann, une somme de 500.000 francs destinée à secourir les enfants affamés d'Allemagne, a fait remettre au cardinal un nouveau don de pareille somme.

Grâce au change, ce million a fait 4 millions 500 mille francs.

Dans l'épiscopat français

Le Saint-Père a choisi pour évêque de Valence Mgr Paget, vicaire général de Sens.

Mgr Désiré Paget est né en 1860. Il a été ordonné prêtre en 1882. Il fut nommé supérieur du Grand Séminaire et chanoine titulaire de Sens en 1903. Mgr Chesnelong, évêque de Valence, l'avait choisi comme vicaire général en 1912.

FAITS DIVERS

ETRANGER

Un geyser en Autriche

On manda de Chernouh-Ferrand que, au cours de sondages pratiqués dans la Laimigie pour la recherche du pétrole, un geyser a jailli d'un trou de sonde de 150 mètres, projetant en l'air l'appareil de sondage, au poids de 2 tonnes. Une colonne d'eau bouillante s'est élevée à une hauteur de 40 mètres; le débit était de 80 litres à la seconde. L'eau a été analysée; elle avait les caractéristiques minérales de celle de Vichy. Au bout de quelques jours, le jaillissement a cessé puis cessé complètement.

Le cyclone américain

D'après les dernières nouvelles, le cyclone qui vient de sévir aux Etats-Unis a causé la mort de plus de 140 personnes. Il a tout dévasté sur son passage. Les dégâts sont évalués à plusieurs millions de dollars.

SUISSE

Incendie

A Genève, un violent incendie s'est déclaré, hier soir, dans les combles d'un immeuble, à la rue de Berne. Le sinistre, provoqué par l'imprudence d'une ménagère, prit aussitôt de grandes proportions. Les pompiers arrivèrent promptement sur les lieux et, après 1 h. 1/2 d'efforts, purent maîtriser le feu. La toiture, les combles ainsi qu'un appartement du sixième étage ont été complètement détruits. Les dégâts sont évalués à une centaine de mille francs.

Noyé dans l'Anar

A Berne, le petit Edmond Traversa, âgé de 7 ans, qui jouait au bord de l'Anar avec son camarade, est tombé dans l'eau et s'est noyé.

Confédéré

Le train de rapatriement

Le train de rapatriement tira le 28 avril à 18 heures Rotterdam.

Affaires tennes

La direction du vice-carnio vient d'être confiée à M. Locarno est de 19 centimes, de se porter dorénavant le visa des passeports.

Le nouveau conseil nommé pour président l'ancien Charles Censi (radical) ancien conseiller municipal à Genève. Les trois parlementaires et socialistes sont révoqués dans les différents départements.

LA VIE ECONOMIQUE

Le conflit de la laine

La laine de France, dont on accepte de porter à ce temps de travail effectif heures en sus de 48 heures spécial.

FRIBOURG

ECHOS DE LA VIE

Le Journal de Genève mes le succès de la re-fribourgeoise :

« Le canton de Fribourg jouit d'un plein vol démocratique directe et Qu'épaves irrémédiables sés aux progrès proposés des électeurs, conservatisme qui radicaux, s'est l'évolution des institutions. Nous ne pouvons que nous amables bourgeoises fait triompher si brillamment, lesquels nous combattons amicalement. »

La Gazette de Lausanne

responsable fribourgeois fait contraste avec celui. Autant le Journal romain fait une figure réjouissante. Rendons pourtant justice à ce qui a un caractère d'actualité. C'est un rôle tout à fait n'y a que sept ans, un géo-is n'était bon, à se dans la bone.

Kermesse en faveur de la Malice

On nous écrit : Dimanche prochain, grande salle de la Gren à nouveau en champ de joyeux hrouhaha. Jello. Déjà, dames et demoiselles, l'empressement habituel dévouement; l'émulation kioskés s'échauffant amicaux amicaux. Rien ne ordinaires d'une kermesse de fortune, bouts de fleurs, de fruits de l'indéfit qui ne sera pas ductions.

Pour la première fois

pres entre en scène, et rien moins que de costumes aux doigts habiles cressuscité le passé. Vie élégantes châtelines, co-hennin, voisinaat avec les sis de la coupe moderne moins de deux cents. Les ouvriers de la M ont réservé leurs plus comptoir de lingerie. Le de luxe aux modèles les ter à l'embarras du che le comptoir de lingerie midi déjà; de deux à si que les vendeuses de ce deront quelque peu d'elles aussi, des occasion ser leur obole en faveur étend ses bienfaits à no

Toute facilité d'approvisionnement

garni sera visiteurs du comptoir de manche que le buffet s'en croise les on-dit qu'anystère, il sera vraiment se surpassera en qualité. Où s'opéra-t

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Confédération

Le train de rapatriement pour les Russes partira le 28 avril à 18 heures pour Moscou, via Rotterdam.

Affaires tessinoises
La direction du vice-consulat italien de Locarno vient d'être confiée au chevalier Antonio Petrucci, vice-consul à Lugano.

Le nouveau conseil communal de Lugano a nommé pour président l'ancien syndic, M. l'avocat Charles Consi (radical), et vice-président l'ancien conseiller national et avocat Antoine Ilva.

LA VIE ECONOMIQUE

Le conflit des maçons
A La Chaux-de-Fonds, les ouvriers maçons ont accepté de porter à 52 heures par semaine le temps de travail effectif, à condition que les heures en sus de 48 soient payées selon un tarif spécial.

FRIBOURG

ECHOS DE LA REVISION

Le Journal de Genève commente en ces termes le succès de la révision constitutionnelle fribourgeoise :
« Le canton de Fribourg navigue donc aujourd'hui à pleines voiles dans les eaux de la démocratie directe et de l'équité électorale. Quoiqu'irréductibles seulement se sont opposés aux progrès proposés, et l'immense majorité des électeurs, conservateurs catholiques aussi bien que radicaux, s'est prononcée en faveur de l'évolution des institutions politiques cantonales. Nous ne pouvons que féliciter chaleureusement nos amiables concitoyens de Fribourg d'avoir fait triompher si brillamment des principes pour lesquels nous combattons depuis de longues années. »

La Gazette de Lausanne a reçu de son correspondant fribourgeois un commentaire qui fait contraste avec celui du Journal de Genève.
Autant le Journal montre au peuple fribourgeois une figure réjouie et cordiale, autant la Gazette fait voir une mine jaune et hélène. Rendons pourtant justice à la Gazette ; maintenant qu'elle a un chroniqueur à Fribourg, il lui arrive de faire l'apologie de nos magistrats. C'est un rôle tout à fait nouveau pour elle. Il n'y a que sept ans, un homme d'Etat fribourgeois n'était bon, à ses yeux, qu'à être traîné dans la boue.

Kermesse en faveur des œuvres de la Maison de la Providence

On nous écrit :
Dimanche prochain, 25 avril, dès 2 heures, la grande salle de la Grenette se métamorphosera à nouveau en champ de foire et réentendra ces joyeux brouhaha, écho de l'enfance général.
Déjà, dames et demoiselles ont répondu avec l'empressement habituel à l'appel fait à leur dévouement ; l'émulation règne partout ; les kiosques s'échauffent et se garnissent à qui mieux mieux. Rien ne manque aux attractions ordinaires d'une kermesse : tombolas, pêche, roues de fortune, boutiques de chocolat, vente de fleurs, de fruits du Midi, etc., sans compter l'inédit qui ne sera pas parmi les moindres séductions.

DIVERS

Auvergnat
Un Auvergnat, qui s'est installé dans le quartier de la Lanterne, au n° 15, a été arrêté hier par la police municipale. On croit que l'individu qui ne sera pas parmi les moindres séductions.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant « La Mutuelle ». — Répétition, ce soir, au local, pour prochaine prestation.

CHANGES À VUE DE LA BOURSE DE GENÈVE

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart.
Le premier cours est celui auquel les banques achètent ; le second, est celui auquel elles vendent d'argent étranger.

Table with exchange rates for various locations: Paris, Londres (livre st.), Allemagne (marc), Italie (lire), Autriche (couronne), Prague (couronne), New-York (dollar), Bruxelles, Madrid (peseta), Amsterdam (florin), Pétersbourg (rouble).

Examens

M. Henri Glisson, étudiant en médecine, a passé, avec grand succès, son second examen propédeutique, à l'université de Lausanne.

L'arrivée des enfants viennois

Le comité qui s'est constitué à Fribourg pour assurer l'hospitalisation dans notre canton d'un nouveau convoi d'enfants viennois est en mesure d'annoncer aux familles qui, en nombre si réjouissant, ont répondu à son invite charitable, que leurs petits pensionnaires arriveront au début de la semaine prochaine.

Protection de la jeune fille

Lundi, 26 avril, les Chœurs de protection de la jeune fille du monde entier solenniseront la fête de Notre-Dame du Bon Conseil, patronne de l'Association.

Don en nature pour le Vorarberg

Les communes, paroisses, sociétés qui ont recueilli des dons en nature (pommes de terre, blé, fruits, etc.) pour le Vorarberg, sont priées de les envoyer cette semaine au dépôt de la Fédération cantonale des sociétés d'agriculture, à Fribourg. Si l'envoi doit se faire par chemin de fer, il doit être fait en petite vitesse et en port dû.

Un coup de pied de vache

Hier matin, un paysan de Grolley, M. François Jaquet, qui soignait une vache, eut dans la ventre un coup de pied qui fit éclater l'intestin. Le blessé fut transporté à l'hôpital des Bourgeois, où M. le docteur Clément l'a opéré. Le malade a bien supporté l'opération, mais son état est grave.

La fièvre aphteuse

Une assemblée d'agriculteurs de divers districts, tenue à la Brasserie Peyer, a voté une résolution demandant qu'on interdise l'alpage du bétail qui a été atteint de la fièvre aphteuse. Elle a également voté une résolution approuvant le marquage de ces animaux, mais réclamant une indemnité pour les propriétaires de bêtes ainsi désqualifiées.

Contre l'accord hollandais-belge

On mande de Bruxelles au Nieuw Rotterdamse Courant que le mouvement contre l'accord hollandais-belge continue. Un comité de protestation public a appelé au peuple belge afin d'organiser ce mouvement sur une base plus large. L'Union belge se réunira le 25 avril afin de prendre une décision sur le traité avec la Hollande et sur l'alliance militaire avec la France.

Le gouvernement anglais et l'Irlande

Suivant des nouvelles de Londres, plusieurs associations de cette ville ont invité le maire ouvrier de Londres à convoquer une conférence pour discuter le retrait des troupes d'occupation de l'Irlande.

La conférence de San-Remo

Washington, 22 avril.
(Havas.) — Le département d'Etat a invité l'ambassadeur des Etats-Unis à assister à la conférence de San-Remo, sans participer aux débats.

(Havas.) — Selon le correspondant du Matin à San-Remo, M. Sauerwein, les propositions de MM. Nitti et Lloyd George, concernant l'attitude de l'Entente envers l'Allemagne, se sont résumées et symbolisées dans une suggestion précise, celle d'inviter immédiatement le gouvernement allemand à prendre part à la conférence de San-Remo.

Les Alliés mécontents d'eux-mêmes

Londres, 22 avril.
(Havas.) — A la Chambre des lords, lord Milner, en soumettant en deuxième lecture le traité avec l'Autriche et la Bulgarie, fait allusion au nombre considérable de ressortissants allemands qui la frontière du Tyrol place sous la domination italienne.

Un jugement sur les trois notes allemandes

Paris, 22 avril.
(Havas.) — Le gouvernement allemand a saisi la conférence des ambassadeurs de trois notes (voir 2^e page), qui ne tendent à rien moins qu'à la révision des clauses militaires du traité de Versailles. A ce propos, les journaux font remarquer que le gouvernement a reproduit, pour justifier sa demande, les arguments des éléments militaristes d'Outre-Rhin.

L'enquête allemande

Berlin, 22 avril.
(Wolff.) — Un bureau spécial, sous la surveillance du sous-secrétaire d'Etat Stock, a été créé au ministère de la défense nationale, afin de faire une enquête sur la participation des membres de l'armée et de la marine aux événements de mars.

Les aveugles de guerre

Berlin, 22 avril.
(Wolff.) — Les aveugles de la guerre se sont associés, mercredi, pour se prononcer au sujet du nouvel arrêté concernant les indemnités de guerre, lequel ne tient pas suffisamment compte de leurs droits.

L'Angleterre s'assure son avenir économique

Londres, 22 avril.
(Havas.) — Une société dénommée « Association anglo-danubienne » vient de se constituer avec l'autorisation du gouvernement britannique pour développer le commerce avec les Etats qui formeront autrefois l'Autriche-Hongrie.

Incendie à bord

Savona (Ligurie), 22 avril.
Un grand incendie a éclaté sur un navire qui se trouvait dans le port, détruisant 1500 quintaux de coton d'une valeur totale de plus d'un million.

Combat au Maroc

Ceuta, 22 avril.
(Havas.) — Un groupe mobile a occupé Toga Irvan, point dominant de la vallée d'Ourme Rebia, après une forte attaque contre 1500 dissidents qui ont été dispersés par les avions et les auto-cannons.

Les vols en chemin de fer

Bologne, 22 avril.
On a découvert une bande organisée pour les vols dans les chemins de fer. Trois arrestations ont été opérées.

Accident d'automobile

Milan, 22 avril.
Près de Sienne, de nombreuses personnes participant à une course étaient conduites en automobile. Le véhicule heurta contre un arbre et culbuta dans un talus. Six personnes ont été tuées.

France et Saint-Siège

Paris, 22 avril.
(Havas.) — Les informations catégoriques parues dans les journaux au sujet d'une mission temporaire au Vatican, confiée à M. Journart, sont prématurées. M. Journart a été présenté. Aucune décision officielle n'a été arrêtée par le gouvernement français.

Le parti libéral italien

Rome, 22 avril.
Le comité exécutif du parti libéral de l'Italie a examiné la situation politique intérieure en rapport avec le mouvement communiste révolutionnaire. Il a été décidé d'attirer l'attention des chefs des autres partis contre-révolutionnaires sur la nécessité d'une union, afin de pouvoir lutter en commun efficacement en faveur de la protection de l'ordre public et social.

Un incident à Constantinople

Milan, 22 avril.
Les autorités anglaises ont arrêté, à Constantinople, suivant l'Italia, deux navires venant de l'Ukraine chargés de céréales, tabac et peaux à destination de l'Italie. Pendant le séjour forcé dans le Bosphore, des négociants anglais ont tenté d'acquiescer le chargement. L'incident a été porté à la connaissance du président du Conseil italien, qui se trouve à San-Remo.

Au gouvernement saxon

Berlin, 22 avril.
(Wolff.) — Les journaux du matin annoncent que le Dr Gradnauer, président du gouvernement saxon, a l'intention de se retirer pour des motifs de santé.

Ce qu'on aurait trouvé sur le communiste Haelz

Berlin, 22 avril.
Suivant une communication de Dresde au Berliner Tageblatt, on aurait trouvé sur le communiste Haelz, lors de son arrestation, des brûlants d'une valeur d'un demi-million de marks, qu'il portait cousus sous la doublure de ses vêtements.

Tuë par un soldat polonais

Berlin, 22 avril.
(Wolff.) — La Deutsche Allgemeine Zeitung apprend de Dantzig qu'un soldat polonais a tué sans autre, près de Zoppot, un pêcheur dont la barque avait été entraînée légèrement dans les eaux de Dantzig.

La grève de Fiume

Fiume, 22 avril.
On annonce que, à la suite de la grève, on a effectué 700 arrestations, dont une minorité a été néanmoins remise presque immédiatement en liberté.

Incendie à bord

Savona (Ligurie), 22 avril.
Un grand incendie a éclaté sur un navire qui se trouvait dans le port, détruisant 1500 quintaux de coton d'une valeur totale de plus d'un million.

Accident d'automobile

Milan, 22 avril.
Près de Sienne, de nombreuses personnes participant à une course étaient conduites en automobile. Le véhicule heurta contre un arbre et culbuta dans un talus. Six personnes ont été tuées.

SUISSE

Congrès interdit

Neuchâtel, 22 avril.
Le Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel a interdit, sur tout le territoire neuchâtelois, le congrès de la troisième Internationale, en relevant que ce congrès poursuit un but contraire à l'ordre public.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Barometric chart for April 16 to 24, 1920, showing pressure and temperature trends.

TEMPERATURE PROBABLE

Zurich, 22 avril, midi.
Un peu de pluie ; puis, éclaircies et danger de gelée blanche.

Chambres fédérales

Berne, 22 avril.
Le Conseil national aborde la question de la solde militaire.

M. Mosman développe son postulat. L'orauteur estime que les ayant-droits sont de 40 à 50 mille et que la dépense ne dépasserait pas 10 à 12 millions ; il demande une enquête parlementaire.

M. Mosman développe son postulat. L'orauteur estime que les ayant-droits sont de 40 à 50 mille et que la dépense ne dépasserait pas 10 à 12 millions ; il demande une enquête parlementaire.

Calendrier

Vendredi 23 avril
Saint Georges, martyr.
Saint Georges, l'un des patrons des militaires, souffrit de la martirer sous Dioclétien.

Sommaire des revues

La Revue hebdomadaire, 10 avril : Louis Madelin : Le Génie de la Victoire. X. La Capitulation de l'Allemagne (fin). — John Galsworthy : La Fleur sombre (fin). — André Hallays : Mme de Sévigné. VI. Une « amie » de Port-Royal (fin). — Jacques de Cassagne : Une critique anglaise du traité de paix. — Jules-Arbert Jagger : Nos jeunes soldats d'Alsace et de Lorraine. — Propos et documents. — La Vie de la Semaine. — Discours du général Mangin et de M. Fernand Laudet, à l'Assemblée générale du « Secours d'urgence dans les régions libérées ». — Les Revues étrangères, par Fernand Roz. Tarif des abonnements : Etranger : un an, 48 fr. ; six mois, 25 fr. ; trois mois, 13 fr. Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois. Envoyer, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie.

Insomnie, Nervosité

Tablettes — Valériane — Houblon
Entièrement inoffensive.
Produit naturel
Recommandé par les médecins

Vermonth Noblesse

Le café Hag, café en grains sans caféine, est la boisson de l'avenir, offrant aux personnes bien portantes et aux malades un équivalent absolu du café nuisible à la santé.

STIMULANT

Apéritif au vin et quinquina

11 Feuilleton de la LIBERTE

Bernard l'enchanteur

par HENRI DE FORGE

Bernard s'est redressé, décontenancé, ne sachant que croire.

Lui qui vit si tranquille, à l'abri de toutes les complications !

— Mais, messieurs, riposte-t-il, je ne vous connais pas. Savez-vous qui je suis ? Et qui êtes-vous ?

A cette phrase, le front de Cozille s'est plissé. Au fait, il ne connaît même pas le nom de son ami, d'autre nom que celui de Monsieur Bernard.

Il n'a pas de renseignements sur sa vie privée un peu mystérieuse. Quel y aurait-il dans cette vie quelque drame sombre ou pénible ?

Son cœur s'est affreusement serré à cette pensée, car Bernard est pour lui, pour Luce aussi, un ami véritable, qu'ils aiment comme s'il était de la famille.

Une telle supposition est impossible. Mais que croire alors ?

— Je vous en prie, monsieur, répète l'homme qui a déjà parlé. Ne contrevenez pas à notre injonction. Il est nécessaire que vous nous suiviez. Le mieux est de le faire de bonne volonté, sans être remarqué. Je vous le répète, nous avons des ordres formels.

— Mais de qui ? s'écrie Bernard, cette fois tout à fait courroucé par une telle mésaventure, aussi inattendue, aussi vexante, aussi injustifiée

— Qui, un ordre de qui ? insiste Cozille. — Un ordre de Sa Majesté, fait l'homme. Venez, monsieur !

Et sans qu'il ait le temps d'en demander davantage, de s'expliquer, de protester, les deux inconnus ont doucement poussé Bernard vers la porte.

Il s'est fait sans violence, presque avec respect. Et Bernard a eu à peine le temps de balbutier au sculpteur :

— Excusez-moi ! Je vous jure que je ne comprends rien.

Et il a disparu déjà au tournant du quai. Cozille comprend encore moins que lui.

Il s'est affaîlé sur un siège, sa bouteille de Moscatel à la main, devant Luce, stupéfaite aussi et qui a les larmes aux yeux.

Le départ de leur ami, mais n'est-ce pas pour eux la fin de tout, le recommencement de l'existence ancienne, vide et désolée ?

Depuis qu'il était né à leur vie, on aurait dit que, par quelque puissance magique, il l'avait ensablée.

Qu'allait-ils devenir, sans lui, maintenant ? Ce chef-d'œuvre sur lequel Cozille comptait tant, qui devait avoir une si brillante destinée, allait-il lui rester pour compte, maintenant que Bernard était arrêté ?

Car, c'était incontestable : il s'agissait bien d'une arrestation.

Il n'y avait pas à essayer de s'illusionner. — Ces regards, père, fit remarquer Luce, ces regards pourtant que ces hommes lui ont témoignés. Ces mots qu'ils ont dit. Je vous prie respectueusement !

— Je te l'ai toujours dit, ma pauvre enfant ;

M. Bernard doit être un personnage important très important, qui ne tient pas à se faire connaître. Tu le vois bien. Chez nous-mêmes, il parle peu de lui. J'ai idée, moi, qu'il y a de la politique, par-dessous, un complot peut-être, auquel, bien qu'il n'ait pas l'air d'avoir des idées révolutionnaires, il est affilié. On ne parle plus que de complots maintenant dans les gazettes. La police s'agit de tous côtés. Les lettres de cachet sont délivrées à propos de rien et les prisons d'Etat sont pleines de monde.

Le nouveau ministre, M. de Breteuil, sous son air paternel, est plus dangereux encore que M. de Calonne, son prédécesseur. M. Bernard ne nous a-t-il pas laissé entendre ces jours-ci qu'il dérivait, qu'il composait des livres ?

Jamais il ne nous en a montré. Pour moi, ce sont des livres dangereux contre le Gouvernement. Le pauvre ami ! le pauvre ami !

Car Cozille s'était arrêté à cette idée attendrissante que Bernard, malgré qu'il n'en eût pas l'air, partageait ses idées, était un héros de la grande cause révolutionnaire pour laquelle il s'enthousiasmait.

Lui aussi allait être une victime du tyran. Tout de même, comme c'était dommage !

Et désespérément, devant la bouteille de Moscatel qui n'allait pas être débouchée, devant ces contorsions auxquelles personne ne toucherait, Luce et son père répétaient la rage au cœur :

— Par ordre de Sa Majesté !

VII

Lorsque Bernard Lantry se rendit compte qu'il n'y avait pas à résister à l'ordre mystérieux mais impératif de ces deux hommes, il se laissa faire docilement.

Il était visible, d'ailleurs, qu'ils lui témoignaient des égards.

N'ayant absolument rien à se reprocher, il n'était pas inquiet sur son sort.

Le plus probable était qu'il y avait, au fond de cette aventure, une grossière méprise.

Il était impossible qu'il ne trouvât pas quelqu'un devant qui s'expliquer, donner de justes motifs, faciles à contrôler.

Morcellet lui-même, le pépiniériste, royal puisqu'il s'agissait d'un ordre royal, saurait bien dire ce qu'il pensait de Bernard Lantry, l'homme le plus paisible, le plus inoffensif qui fût au monde.

D'ailleurs, quand il se nommerait, quand il fournirait des preuves de son identité, son seul nom, la seule réputation que ses livres lui avaient donnée et qu'on connaissait bien, si l'on ne connaissait guère sa personne, suffiraient à le justifier.

En vain il repassait dans son souvenir les moindres faits de la journée :

Comme d'habitude, il avait pris le coche pour Paris, après avoir travaillé dès le matin.

Au lieu de descendre, ainsi que les autres fois, au parvis Notre-Dame, il était descendu à un stationnement plus tôt, afin de se rendre à pied jusqu'au palais des Tuileries où se trouvait, en ce moment, la Reine.

Comme on était en pleine saison des roses, c'était, en effet, le jour où il avait été porté à Marie-Antoinette son tribut annuel de fleurs embaumées.

Mais ce n'était là que le geste banal et inoffensif d'un sujet fidèle, le geste qu'il faisait depuis des années.

Cette humble démarche ne pouvait avoir rien de commun avec l'arrestation présente.

Tout au plus sa venue à la grille du palais avait-elle coïncidé avec la venue à la grille de quelque autre personne avec laquelle on l'aurait ensuite confondu.

Bernard ne cherchait même pas de ce côté. Il savait qu'en ces temps troublés les lettres de cachet étaient fréquentes, surtout pour délit d'opinion. On vous soupçonnait pour un rien. On vous jetait trop souvent à la Bastille pour une simple conversation entendue.

Et Bernard se demandait si la maison du père Cozille n'était pas, par hasard, surveillée.

Le vieux sculpteur ne se gênait pas pour maudire le gouvernement, pour l'accuser des plus noirs méfaits. Il le proclamait à qui voulait l'entendre, si haut que bien souvent on pouvait, de la rue, distinguer les éclats de sa voix.

Cette boutique déserte, sans visiteurs, avait pu attirer la méfiance de la police.

Et lorsqu'on y avait vu venir, à date régulière, ce personnage nouveau, dont la présence n'était justifiée par rien, les soupçons avaient pu s'accroître. On avait pu le prendre pour un conspirateur dangereux, plus dangereux que Cozille, trop vieux.

— Oh me menez-vous, messieurs ? demanda Bernard. (A suivre.)

Publications nouvelles

Les éditions Honn, de Genève, viennent de faire paraître trois volumes pour voix mixtes, de M. Aloys Ferner, et une Lamentation, de G. Foulhoux. Ces deux productions se trouvent dans la collection d'œuvres de compositeurs suisses.

Commune de Courmays...

219B. 13. 29. Prax Novil, tres = 1

Mme Marguerite-Martin...

311B. 3. 10. A la fin de 47 ares 52 perches.

311A. 3. 10. A la fin de 47 ares 52 perches.

311B. 3. 10. A la fin de 47 ares 52 perches.

311A. 3. 10. A la fin de 47 ares 52 perches.

311B. 3. 10. A la fin de 47 ares 52 perches.

311A. 3. 10. A la fin de 47 ares 52 perches.

311B. 3. 10. A la fin de 47 ares 52 perches.

311A. 3. 10. A la fin de 47 ares 52 perches.

311B. 3. 10. A la fin de 47 ares 52 perches.

311A. 3. 10. A la fin de 47 ares 52 perches.

311B. 3. 10. A la fin de 47 ares 52 perches.

311A. 3. 10. A la fin de 47 ares 52 perches.

311B. 3. 10. A la fin de 47 ares 52 perches.

311A. 3. 10. A la fin de 47 ares 52 perches.

311B. 3. 10. A la fin de 47 ares 52 perches.

311A. 3. 10. A la fin de 47 ares 52 perches.

311B. 3. 10. A la fin de 47 ares 52 perches.

311A. 3. 10. A la fin de 47 ares 52 perches.

311B. 3. 10. A la fin de 47 ares 52 perches.

311A. 3. 10. A la fin de 47 ares 52 perches.

311B. 3. 10. A la fin de 47 ares 52 perches.

311A. 3. 10. A la fin de 47 ares 52 perches.

311B. 3. 10. A la fin de 47 ares 52 perches.

311A. 3. 10. A la fin de 47 ares 52 perches.

311B. 3. 10. A la fin de 47 ares 52 perches.

Vente d'immeubles aux enchères

Le lundi 3 mai, à midi, au café Agri...

Le mardi 4 mai, à midi, au café Agri...

Le mercredi 5 mai, à midi, au café Agri...

Le jeudi 6 mai, à midi, au café Agri...

Le vendredi 7 mai, à midi, au café Agri...

Le samedi 8 mai, à midi, au café Agri...

Le dimanche 9 mai, à midi, au café Agri...

Le lundi 10 mai, à midi, au café Agri...

Le mardi 11 mai, à midi, au café Agri...

Le mercredi 12 mai, à midi, au café Agri...

Le jeudi 13 mai, à midi, au café Agri...

Le vendredi 14 mai, à midi, au café Agri...

Le samedi 15 mai, à midi, au café Agri...

Le dimanche 16 mai, à midi, au café Agri...

Le lundi 17 mai, à midi, au café Agri...

Le mardi 18 mai, à midi, au café Agri...

Le mercredi 19 mai, à midi, au café Agri...

Le jeudi 20 mai, à midi, au café Agri...

Le vendredi 21 mai, à midi, au café Agri...

Le samedi 22 mai, à midi, au café Agri...

Le dimanche 23 mai, à midi, au café Agri...

Le lundi 24 mai, à midi, au café Agri...

Le mardi 25 mai, à midi, au café Agri...

Le mercredi 26 mai, à midi, au café Agri...

Le jeudi 27 mai, à midi, au café Agri...

Le vendredi 28 mai, à midi, au café Agri...

Le samedi 29 mai, à midi, au café Agri...

Le dimanche 30 mai, à midi, au café Agri...

Le lundi 31 mai, à midi, au café Agri...

Le mardi 1er juin, à midi, au café Agri...

Le mercredi 2er juin, à midi, au café Agri...

Le jeudi 3er juin, à midi, au café Agri...

Le vendredi 4er juin, à midi, au café Agri...

Le samedi 5er juin, à midi, au café Agri...

Le dimanche 6er juin, à midi, au café Agri...

Le lundi 7er juin, à midi, au café Agri...

Le mardi 8er juin, à midi, au café Agri...

Le mercredi 9er juin, à midi, au café Agri...

Le jeudi 10er juin, à midi, au café Agri...

Mademoiselle Marie-Thérèse Vionnet

leur bien-aimée fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, décédée pieusement à Attalens, le 21 avril, dans sa 19^{ème} année.

L'ensevelissement aura lieu le 24 avril, à 9 h. 3/4, à Attalens.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Arthurine AUDERSET

leur bien chère épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, décédée pieusement à Lausanne, à l'âge de 27 ans, munie des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu vendredi, 23 avril, à 1 h. 30.

Domicile mortuaire : Grand-Chêne, 14. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

ON DEMANDE UN employé de bureau

travailleur, connaissant parfaitement la langue allemande. — Adresser offres sous chiffres P 2197 C à Publicitas S. A., Fribourg. 269

EN CAS DE DÉCÈS

Pompes funèbres générales Hoesenmüller, Ganten, Chevallaz (S. A.) Bôat CORBOUD, représentant Fribourg

Magasin et bureaux : rue de Lausanne, 66

Vendredi 23 avril, à 1 h. 30.

Domicile mortuaire : Grand-Chêne, 14. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

BANQUE

Dans nos bureaux, la place d'un employé pour la comptabilité et la correspondance est vacante. Apprentissage de banque et de bonnes notions de la langue allemande exigés.

Entrée aussitôt que possible. 3840

Banque cantonale suisse, Zoug.

Chauffeur

demande place pour le 20 juin. — S'adresser à Ernest MÉRÉZ Vichère-Lindes (Valais).

L'établissement de Préfargier, Merin (Neuchâtel), demande bonne

CUISINIÈRE

Dans gages. Entrée immédiate. 3856

Salle à manger

Composée de 1 buffet de service, couleur chêne fumé, 1 table à 2 rallonges, 6 chaises cannées

Fr. 690.-

Expédition franco (petite vitesse) dans toute la Suisse



MEUBLES PROGRÈS

La Chaux-de-Fonds

CATALOGUE GÉNÉRAL ENVOYÉ FRANCO SUR-DEMANDE

Care de BAISITS

en toute saison

Pulsant déparaffiné au sang, grâce au bromure de calcium des surs chauds.

H. BURMANN, Les Bains

Téléphone N° 20

Sans rival contre : boutons, alopecie, diabète, gonite, eczéma, etc.

Seuls dépositaires pour Fribourg : Grande Pharm. Centr. Botrgknecht & Gottrau.

Deux jeunes filles

de 15 et 17 ans, demandent place pour apprendre le français, l'une dans un magasin ou institut, l'autre dans un bureau.

S'adres. à M. le Curé d'Éché (Soleure). 3850

Romont

M. Ch. Gentil, ayant repris le cabinet de M. de M. Enlie Comte, recevra les mardi et mercredi régulièrement de 9 heures à midi et de 2 h. à 6 heures.

A VENDRE une maison ouvrière

située à la Planchette, 2530

S'adresser sous chiffres P 2413 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE

jeune fille propre et honnête, pour aider au café et au ménage de 2 personnes. Gage 40 fr. par mois, bonnes mains et augmentation. Vie de famille assurée.

S'adresser chez Madame Hees-Tignat, café du Soleil Blanc, rue de la Samaritaine, Fribourg.

FILLE

dans la trentaine, connaissant tous les travaux du ménage, demande place tout de suite à la campagne.

Bons gages et vie de famille exigés. S'adresser sous chiffres P 3774 F à Publicitas S. A., Fribourg. 3874

Jeune Suisseuse

allemande, ne sachant pas le français, demande place en Suisse française comme

file de service

Bons soins exigés. Adresser offres sous A 10586 A à Publicitas S. A., Lucerne. 3862

On prendrait encore quelques génisses à eslover

Bétail ayant été atteint de fièvre aphteuse n'est plus accepté. Bons soins assurés.

S'adresser sous chiffres P 3783 F à Publicitas S. A., Fribourg. 3836

A vendre

une moto Peugeot, 24 HP, 2 vitesses. Pneus et chambres à air de moto. à bas prix. 3872

S'adr. : Emile Schuler, mécanicien, Rodé.

A VENDRE

bon chien courant 2 ans.

S'adresser sous chiffres P 3771 F à Publicitas S. A., Fribourg. 3870

A LOUER

pour entrer tout de suite, un petit domaine de 6 poses, situé dans la Veveysse.

S'adresser : A 500 Z, poste restante, Beauregard, Fribourg. 3871

Tabac Richemont

à fumer et à ôbiquer

Occasion

A vendre un poulailler-clapier, en bon état. S'ad. chez A. Gschli, Remparts, 14, Fribourg.

A VENDRE

bon chien courant 2 ans.

S'adresser sous chiffres P 3771 F à Publicitas S. A., Fribourg. 3870

A LOUER

pour entrer tout de suite, un petit domaine de 6 poses, situé dans la Veveysse.

S'adresser : A 500 Z, poste restante, Beauregard, Fribourg. 3871

Tabac Richemont

à fumer et à ôbiquer

à accepter 7 pas de 7 contralappes

C. Oppliger

BERNE

Occasion

A vendre un poulailler-clapier, en bon état. S'ad. chez A. Gschli, Remparts, 14, Fribourg.

A VENDRE

bon chien courant 2 ans.

S'adresser sous chiffres P 3771 F à Publicitas S. A., Fribourg. 3870

A LOUER

pour entrer tout de suite, un petit domaine de 6 poses, situé dans la Veveysse.

S'adresser : A 500 Z, poste restante, Beauregard, Fribourg. 3871

Tabac Richemont

à fumer et à ôbiquer

à accepter 7 pas de 7 contralappes

C. Oppliger

BERNE

Rideaux brodés

Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièce, vitrages, broderies pour linge, brise-bise, etc. Vente directe au consommateur. Schanzen par route de Courrier. — H. Hétler, Hétlerstr. 11, Fribourg. Téléphone 7.63.

Glaces et tableaux

Toujours le choix en BAQUETTES bon marché

Se recommande, F. BOPP

Ameublements

à la fin de 47 ares 52 perches.

ON DEMANDE

che ne pouvait avoir rien...
 nue à la grille du palais...
 avec laquelle on l'autrait.

Vente d'immeubles aux enchères publiques

Le lundi 3 mai, à 1 heure de l'après-midi, au café Agricole, à Cormérod, les héritiers de feu **Alphonse Humbert**, à **Cormérod**, vendront aux enchères publiques les immeubles ci-après désignés :

- Art. — Commune de Cormérod fol. 128 :
 - 341. 3. 6. Au Paccotty, N° 50, grange, courrie, mécanique de 1 are 83 mètres = 20 perches 30 pieds.
 - 342. 3. 7. Au Paccotty, place de 4 ares 9 mètres = 45 perches 40 pieds.
 - 343. 3. 8. Au Paccotty, pré de 1 are 62 mètres = 18 perches.
 - 344. 3. 9. Au Paccotty, pré de 60 ares 60 mètres = 1 pose 274 perches.
 - 333. 12. 4. Derrière le Mont, pré & champ de 67 ares 50 mètres = 1 pose 350 perches.
 - 544. 10. 30. Sur Lavaud, bois de 11 ares 70 mètres = 130 perches.
 - 631. 8. 11. Derrière le Mont, bois de 11 ares 16 mètres = 124 perches.
 - 330. 8. 33. Derrière le Mont, bois de 13 ares 92 mètres = 148 perches.
 - 850B. 15. 37. Au champ derrière, champ de 71 ares 19 mètres = 1 pose 391 perches. Chemin selon le plan.
 - 311B. 3. 10. A la Fin des Planchamps, pré de 47 ares 52 mètres = 1 pose 128 perches.
 - 311A. 3. 10. A la fin des Planchamps, pré de 47 ares 52 mètres = 1 pose 128 perches.

Commune de Courton fol. 126
 219B. 13. 29. Praz Novi, pré de 47 ares 61 mètres = 1 pose 129 perches.
 Mme Marguerite-Martine Progin, née Humbert, femme d'Isidore, à Courton, vendra ensuite aux enchères publiques les immeubles ci-après désignés :

Commune de Cormérod fol. 303
 345. 4. 21. Sur les Lossières, pré & champ de 48 ares 42 mètres = 2 poses 138 perches.
 326. 4. 20. Sur les Lossières, pré de 1 hectare 14 ares 57 mètres = 3 poses 78 perches. Droit de passage pour article 612 selon le plan.

Si l'adjudication des immeubles n'a pas lieu il sera procédé immédiatement à une enchère en location.
 Pour tous renseignements s'adresser à M. Firmin Progin, à Courton.
 Les conditions et l'extrait de cadastre sont déposés au bureau du soussigné.
 Morat, le 14 avril 1920. 3800
 Par ordre : **D^r H. DERRON**, notaire.

Vente d'immeubles

Sous réserve d'autorisation légale, le Conseil communal de **Chavannes-les-Forts** exposera en vente aux enchères publiques, le **mercredi 5 mai**, dès 2 heures de l'après-midi, à l'auberge de l'Union, le domaine des « **Mettreaux** », appartenant au bénéfice de la Chapelle.
 Ces immeubles comprennent habitation, grange, écurie et environ 25 poses de terrain en un seul mas, au bord de la route cantonale Romont-Boulogny.
 Par ordre : **Le Secrétaire**.

Enchères de bétail et chédail

Pour cause de décès, le soussigné vendra, par voie d'enchères publiques, devant son domicile, à la Tuilerie, près Corpataux, le **mercredi 28 avril 1920**, dès 9 h. du matin :
 1 cheval de 4 1/2 ans, 1 bon cheval de trait, de 12 ans, 7 vaches vèlées et reportantes, 2 taures portantes, 3 génisses de 2 ans, 2 veaux de l'année, 1 truie avec ses 9 petits, 2 bœufs, 2 chèvres à pont à 2 chevrons, 2 chèvres à pont à 1 cheval, 1 char de marché avec cadre à l'état neuf, 1 char à 1 cheval, 1 ressort, 1 charrette à lait, 1 faucheuse, 1 faneuze, 1 charrou brabant, herse, 1 caisse à purin, clochettes, chaînes à brouter, boîtes à lait, ainsi que d'autres objets trop longs à détailler.
 P 3625 F 3740-573
 L'exposant : **Pierre Steber**, à Corpataux.

Enchères publiques

Bamedi 24 avril, à 1 heure, sur la place Notre-Dame, on vendra aux enchères publiques, un râteau-fane, une faucheuse et divers autres accessoires.
 P 3677 F 3785-553
Jean Bruhart, Criblet, 18.

ON OFFRE A VENDRE

- les propriétés des **Moira de M. André ROCHE**, à **Lyon**, situées rière **Le Piquier**, soit :
- 1) le chalet-villa de **Prax Pèna** complètement meublé, comprenant 12 chambres et 17 lits, dans une situation exceptionnellement avantagée ;
 - 2) le domaine de **Prax Pèna** avec ferme, grange, écurie et 6 poses de terre, plus 1/2 pose de bois ;
 - 3) le domaine de **Debovy** avec ferme, grange, écurie et 40 poses de terre ;
 - 4) la terre de **Orénaux** avec grange au Village, d'une contenance de 6 poses ;
 - 5) la terre de **Prax Dominjeor**, d'une contenance de 6 poses ;
 - 6) la maraichère de **Hollatrey**, d'une contenance de 10 poses.
- Adressez les offres par écrit, jusqu'au 20 avril, à **M. Paul MORARD**, avocat, à **BULLE**, qui renseignera.

Pommes de terre printanières

Cultivateurs, procurez-vous la pomme de terre dite « **Mille-Fleurs** » géante, très précocée, à récolter vers mi-juin.
 S'adresser tout de suite à **Victor EGGER**, Matran. P 3471 F 3585

ON DEMANDE une bonne SOMMELIERE

dans un café-restaurant à Nyon. — Adresser offres poste restante n. E 1919 F Nyon. P 2194 L 3854

Jeune fille

connaissant la cuisine et étant bien recommandée. Bons gages. P 2412 U 3849

Jeune fille

ayant suivi un cours de coupe et fini son apprentissage de couturière. Demande place comme telle, de préférence à la campagne. S'adresser sous chiffres P 3781 F à Publicitas S. A., Fribourg. 3862

On demande

jeune fille travaillante et honnête, désirant apprendre l'allemand, pour aider au ménage. Adresse : **M^{me} Fuchs**, aux Sœurs, Fumencelle, am. Higi.

JEUNE HOMME

très sérieux, 17 ans, ayant achevé son gymnase, demande place, dans famille catholique, comme apprenti de bureau, ou maison de commerce, pour apprendre le français. S'adresser à M. le Curé de **Caubobio** (Lugano).

A VENDRE une voiture

avec essieux patent, ainsi qu'un petit char. **H. J. Jorgeron**, Courpataux. P 3751 F 3859

Essence de térébenthine

1^{re} qualité, garantie, 4 fr. le litre, à partir de 5 litres 3 fr. 75.
 Huile comestible, première qualité 3 fr. 75 le litre, à partir de 5 l. 3 fr. 50.
 Huile olive vierge, première qualité extra, garantie 4 fr. 95 le litre, par 5 litres 4 fr. 75.
 Paille de fer, 70 cent, le paquet, par quantité 60 c.
 Encastrique, 1^{re} qualité, le kg. 4 fr. 40, par 5 kg., 4 fr.
 Stock considérable de savon. Prix exceptionnel par quantité.
Grande Droguerie Centrale, B. G. Fribourg. 3864

A VENDRE un bon vélo

S'adres. **Monsieur, 11.**

Trèfle violet

du pays, environ 70 kg., à 6 fr. 50 le kg. porten plus. S'adresser à **Lancoud**, Prévilage-Geneve, 3857

A VENDRE

plusieurs complets, habillements, chaussures pour grandes personnes et enfants. P 3665 F 3842
 Très bon marché.
Skalden, N° 2, au 1^{er} étage.

ON A PERDU

de la rue de Lansanne à la gare, une montre-bracelet, or. Le rapporteur, contre bonne récompense : Rue de Lansanne, n° 1. 3744-591

Machines à écrire

neuves et d'occasion, prix avantageux. Dactylo-Office, S. L. de Lansanne.

Pour la saison d'été

GRAND & BEAU CHOIX de SACS DE DAMES
 Sacs en peau de daim, hauts nouveautés. — Sacs maroquin derniers modèles. — Porte-trésor cuir et imitation. — Sacs soia avec fermoir et sans termoir.
PRIX TRÈS AVANTAGEUX
Ceintures
 Ceintures cuir pour messieurs et enfants, genres divers. Ceintures nouveautés pour dames. Mallets, mallettes, paniers, sacs et nécessaires de voyage et tous articles de maroquinerie.
SACS TOURISTES qualité extra-forte

Au Magasin **LUDIN**, près St-Nicolas
 Jusqu'à fin mai 5% d'escompte

A partir du 25 avril prochain, au Casino Simplon

J'ACCUSE

CIGARETTES NADIR

NOUVELLES QUALITÉS EN GROS FORMAT
 N° 150 boîtes vertes à fr. 1,50
 N° 180 boîtes jaunes à fr. 1,80
 EN PUR TABAC D'ORIENT

A VENDRE canton de Genève CAMPAGNE AGRICOLE

70.000 mètres carrés, avec bons bâtiments. Prix : Fr. 55.000.— P 2590 X 3306
 S'adresser : **M. Rivollet**, place du Port, 2, Genève.

Enchères de bétail & chédail

Le 27 avril courant, dès 1 heure précise de l'après-midi, à Grattavache, devant la ferme Grandjean, près de la maison d'école, les frères Dévaud, exposeront aux enchères publiques, huit vaches prêtes ou fraîches vèlées, trois taures portantes, deux génisses d'une année, un veau de l'année, une truie portante, un potager à 4 trous, un tonneau à purin, 2 collets de vache.
 Terme pour le paiement.
 3819
Aug. Chaperon, huissier.

AUTO - MOTO - VÉLO

Réparations Revisions
 Fournitures accessoires
 Achats — Ventes — Echanges — Courtages
Grand stock de vélos
 1600 lanternes, 1^{re} qualité, unique occasion
 Vulcanisation — Pneu — Chambres à air
 Cercles pleins pour voitures d'enfants
 Travail prompt et soigné, à des prix défiant toute concurrence. Facilité de paiement.
Atelier mécanique, réparation en tous genres
HENSELER & PERNET
 Rue du Nord, 7, Fribourg P 10047 F 2959

A VENDRE

à Fribourg, grand immeuble locatif, bien situé, construction récente. Rapport 12%. 3550
 S'adresser à l'Agence immobilière **A. Frossard**, r. des Epouses, 138, Fribourg. Tél. 2.60.

E. WASSMER S. A. FRIBOURG

Fers, métaux, quincaillerie Machines agricoles
 Seuls dépositaires des faucheuses « **New Deering Idéal** ».
 On demande des représentants
Faucheuses « Helvetia » et Mo. Cormik Fanennes
Râteaux à cheval, Râteaux à andalous Barres coupées pour regain Pièces détachées pour tous les systèmes Grands râteaux à main, bois et fer Meules et meules montées Supports de timon
 Prix et conditions avantageux

PNEU HUTCHINSON
BANDAGES PLEINS POUR CAMIONS
Hutchinson S. A. S., 33-35, rue du Stand, Genève

Bandages herniaires

à ressort et à élastique **Frédéric GERMOND** **ortlier, Fayerne**
 Le bandage herniaire à élastique est particulièrement à recommander. D'un prix très abordable, il est facile à supporter et ne blesse pas. On envoie sur commande, moyennant que l'on indique : 1^o Le côté de la hernie ou s'il s'agit d'un bandage double; 2^o Le tour du bassin ou de la taille; 3^o S'il faut un bandage élastique ou à ressort.
DISCRETION!

Transports funéraires

à destination de tous pays
A. MURITH
 Genève-Fribourg

Fabrique de serviettes

Rue de l'Université Téléphone 1.69
Couronnes mortuaires et leurs
 Rue de Lansanne, 64, Tel. 11

Représentant en fourrages

On demande pour le canton de Fribourg, un bon représentant pour la vente de foin et paille par wagons complets. Faire offres avec conditions sous chiffres S 2827 X à Publicitas S. A., Genève. 3827

A vendre à Vevey immeuble

avec 2 appartements et café. Affaires avantageuses pour preneur sérieux. Facilité de paiement. Faire offres sous chiffres P 16120 L à Publicitas S. A., Lausanne. 3713

Comptabilité

remise à jour, vérification, expertise, cours de comptabilité.
C. H. Dost
 Château d'Ex
 ex-vérificateur-comptable à l'administration fédérale de contribution.
 Téléphone 2. 2819

Hypothèques

Sur deux bonnes maisons locatives à Fribourg, on demande hypothèques, dernière rang, à 5 0/0 fr. à 25.000 fr. ou 8 %, exactes garanties. **Foncer** S. A. du Théâtre, Genève. 8375

Auto A VENDRE

Pour cause de double emploi, à vendre jolie auto de 4 places, marque Chevrolet, à l'état neuf, marchand admirablement, moteur 12 HP, forte et n'ayant jamais eu de panne. Mise en marche et éclairage électrique.
 S'adres. sous P 1202 B à Publicitas S. A., Bulle.

GAMIONS automobiles

Pour cause d'achat d'un gros camion à vendre : 2 petits camions charges utiles 2000 et 1500 kg. Revisés à neuf, marche parfaite. 3573
 Ferire sous L 23234 L, Publicitas S. A., Lausanne.

Asperges du Valais

Caisse 2 1/2 kg. 5 fr. 50 ; 5 kg. 10 fr. 50 ; 10 kg. 20 fr. 50.
Dondémar, Charvat.

A VENDRE

à prix avantageux, saucissons, jambons, lard, le tout fumé à la campagne. S'adresser : **AMET**, à Matran. 3825

Pianos d'occasion

Rondin Fr. 960.—
 Erard » 930.—
 Thibaut » 950.—
 Thomus » 950.—
 Lipp » 1000.—
 Pruvost » 1250.—
 Kaim » 1400.—
 Ibach » 2200.—
 Tous nos pianos sont garantis. — Facilités de paiement. 3682
Maison Fœtisch, Vevey

VENTE DE BOIS

Le Couvent de la Maigrauge met en vente au Port, rière Marly-le-Petit, par voie de soumission : 8 m³ frêne, 11 m³ 38 chêne, 5 m³ 19 sapin.
 Remettre les offres au Couvent de la Maigrauge jusqu'au 1^{er} mai, à 7 h. du soir.
 S'adresser pour voir les bois et les conditions à **M. Louis Bongard**, forestier, à Sales.

Coupons de draps

Allez ! Mesdames ! Soyez commerçantes, achetez chez nous de la belle marchandise et très avantageuse, car n'ayant aucun frais de magasin, il nous est permis de donner à très bon marché.
 Velours de laine pour paletots et man- Fr.
 teaux demi-saison, 140 cm. de large 22.50
 Cover Coat anglais, belle qualité 12.50
 Draps pour habits de garyons 12.—
 Draps pour messieurs depuis 12.—
 Gabardine, pure laine 10.—
 Serge, pure laine 10.—
 Tissus fantaisie pour robes 4.50
 Voile fantaisie coton 1.50
 Achetez vos étoffes chez nous, dans notre maison, et vous serez satisfaits sous tous les rapports. 3851
 La maison n'a ni colporteurs ni voyageurs !
Maison PETITE BLONDE, Lausanne
 8, Rue Haldimand, au 1^{er} étage

BIÈRE UN ESPERSIERS

Le plus ancien des Bitters
 Le plus apprécié des connaisseurs
LIQUEUR GARANTIE NATURELLE

Domaine à louer

Le soussigné offre à louer, par voie de soumission, jusqu'au 15 mai, son domaine situé à Courtaman, à 10 minutes de la gare, de la contenance de 37 poses, grand verger, monte-foin, creux à purin avec vanne.
 Entrée le 22 février 1921. 3839
Antoine Folly, Courtaman.

On demande, pour le 1^{er} mai ou pour plus tard, une bonne

sténodactylographe

pour la correspondance allemande
 Offres écrites avec photo, copies da certificats et prétentions de salaire à P 3607 Y 3548
Maison Lob, frères, S. A. Berne.

„15 ans chauve !!!

et maintenant mes cheveux, repoussent d'une façon merveilleuse.
 Votre Rechercheur m'a entièrement satisfait.
Dubois, Genève.
 Rechercheur, marque déposée, grâce à sa composition avantageuse, contribue à la pousse des cheveux, fait disparaître les pellicules et les démangeaisons du cuir chevelu et rend la chevelure lisse. Prix du grand flacon (suffisant pour une cure entière) Fr. 5.85 petit flacon Fr. 3.85.
 Shampooing Rechercheur, la poudre idéale pour le lavage de la tête, 12 paquets Fr. 2.65, un essai vous convaincra aussi.
 En vente seulement à la
Parfumerie J. BECH, rue de Nidau, 21, Bienne

VIN DE FRUITS

Cidre clair, de poires ou de pommes, boisson saine et rafraichissante, livrée à bon marché, dans faits prêts, depuis 100-300 litres.
 Eau-de-vie de fruits de 1^{re} qualité, depuis 40 litres au minimum.
 Cidre électrique de **Vin Krummenacher & Fils** à **STURSEE** (Lucerne).
 Médaille d'or pour vin de fruits de l'Exposition d'Agriculture, Lausanne 1910. Médaille d'argent de l'Exposition nation. Berne 1914. 6 diplômes 1^{re} classe pour vins de fruits.
CABINET DENTAIRE H. DOUSSE
 chirurgien-dentiste
BULLE, Avenue de la Gare
 Téléphone 41
CHATEL-ST-DENIS, Avenue de la Gare, chequ^e 11041

DERRON
 à Fribourg
 clients et le public,
 contentieux de son
M. D^r A. Villars,
 suspendu, 79, Fribourg,
 1920.
Auderset, avocat.

VILLARS
 à Fribourg
 à la connaissance du
 étude de son collègue,
 à Fribourg,
 ne se trouve, comme
 Pont-Suspendu, en
 de l'Etat.
 3425-528
Villars, avocat.

américaine
ARRIVER
 gabardine
 et travail bleus et bruns
 l'officiers
 nes, bretelles
 pour alpinistes, etc.

TEZ
 la plus longtemps
VERTE
 née de la Maigrauge
 fondée en 1265
 goût exquis
 es et mélangées dans des
 types expérimentés, sans
 S. Souverain dans les cas
 d'estomac, digestion diffi-
 cile, etc. Préserve
 les épidémiques et contre

Chatton et C^e, nég.
& Cotras, Quony,
et Schindler, pharm.
 143, rue de Chanoines,
 r. rue de la Préfecture,
 tion, r. des Alpes ; **Ayer,**
 r. de Lansanne et Beare-
 re, à Fribourg. **Bullet,**
Strehel & Kilm, pharm.
m. ; Mohadey, pharm. ;
arm. ; Châtel-St-Denis ;
guerie de la Croix-d'Or,
l'Orangerie, Neuchâtel.
London. Francky, pharm.
 6864-1200

Glaces et tableaux
Encadrements.
 Toujours gr choix en
BAQUETTES
 bon marché
 Se recommande,
F. BOPP
 Ameublements
 Rue de Tr. 4, Fribourg
 Téléphone 7.63.

ON DEMANDE
 tout de suite un bon

ouvrier maroquinier
 et un apprenti chez **M.**
Werner, Fozel (Ve-
 vevey). 3839

RÉDACTION ADMINISTRATIVE BUREAU DES ABONNEMENTS Imprimerie Suisse-Fribourg (Suisse) ABONNEMENTS 1 mois 2 fr. 50 3 mois 6 fr. 10. Tous les bureaux de poste peuvent se procurer les prix d'abonnement en vertu de la loi de 1905. Compte de chaque page 0.15

Nouveau Le juge M. Caillaux La thèse magne.

Le Sénat français, en juge hier M. Caillaux procureur général Lescouquer à M. Caillaux le code pénal visant la loi poussées par 213 voix M. Lescouquer est d'avis verdict, qui fait justice son réquisitoire. En vertu articles du code invoqué auraient conduit M. Caillaux à l'exécution. Mais le procureur lui-même entend qu'il de la peine capitale. C'est perpétuelle.

La Haute-Cour s'est prononcée le 27 mars 1920, 78 du code, disant : Si la correspondance avec l'étranger, sans avoir été dénoncée à l'article 10, n'a pas été détruite, le juge n'a pas à se prononcer sur la culpabilité de la France, qui n'a pas été tenue de détruire les lettres de M. Caillaux, qui n'a pas été tenue de détruire les lettres de M. Caillaux, qui n'a pas été tenue de détruire les lettres de M. Caillaux.

La conférence de Sarre en présence de deux témoins opposés au sujet de la thèse de l'Allemagne. Une note est d'ailleurs parvenue à la fois à 100,000 hommes maintiennent le double sou de l'Entente, remise à l'Allemagne de ne rien engager, et l'exige par le traité de Versailles jusqu'au contingent mes. Les chefs des gouvernements Remo auront à décider le traité de Versailles pour qu'il ne mise pas les Alliés eux-mêmes en face du bolchévisme, qui hommes seulement se trouvent impuissants à contenir.

VENTE PUBLIQUE

Vendredi 23 avril 1920, à 2 heures de l'après-midi, il sera vendu aux enchères, dans le bâtiment de la grande vitesse des Chemins de fer d'Alsace-Lorraine, à la gare de Mâle C. F. F.

539 machines à écrire

Système Underwood, Smith Bros, Smith Premier, Remington & Monarch en bloc ou en partie, contre paiement comptant en argent suisse.

P 2778 Q 3817 Par commission : E. Jundt, commissaire-priseur.

A VENDRE

une grange

en bon état, à transporter, scierie de 9 crèches, remise, grande partie en bois, couverture en tuiles. S'adresser à P. ALLET, Alexandre, La Tour-de-Trême. 3400

A LOUER

une villa

située près de la villa. S'adresser sous chiffres P 3651 F, à Publicitas S. A., Fribourg. 3769

A vendre

8 beaux petits porcs de 6 semaines et 3 porcs de 4 mois. S'adresser à Joseph E. H. Scher, négociant, Erhol, près Cherril, et Fribourg. 3818

A vendre

une truite portante de 12 semaines, 1^{re} niche, garantie de bonne race. S'adresser à Joseph Alex Roubaty, Matran.

A VENDRE

une truite portante de 12 semaines, 1^{re} niche, garantie de bonne race. S'adresser à Joseph Alex Roubaty, Matran.

VIN

A vendre en bloc ou au détail environ 4300 litres vin blanc Loney 1918, à un prix très avantageux. On envoie un échantillon sur demande. Belle occasion. S'adresser à A. de Goumencos, Morges.

Jolie propriété

à vendre, comprenant belle maison, 12 pièces, dépendances, jardin, verger, eau et électricité. Belle situation indépendante sur croisement de route, dans vallée de la Broye. Selon amateur, excellent domaine de 9 ha pourrait tout ou partie être ajouté. Ecrire sous E. P. Bernhart postal, Sédelle (Vaud). 3734

ATTENTION!

Peaux de cabris, tannes et lapins sont toujours achetées au plus haut prix. Léon Lévy, Rottlen, 43, Lausanne, Gros et détail. Tél. 49.83

GRANDE BANQUE DE BALE

demande pour son Service de statistique et Renseignements financiers

René BRUNSCHWIG

Commerce de chevaux 33, R. des Alpes Fribourg Téléphone 307

Grand choix de bonnes juments

ragottes de 3 à 5 ans

Blocher's Cacao

La marque préférée! Demandez-la partout.



Représentant général : MUSSO & Co Zurich 2

Chaussures Modernes S. A.

Rue de Roumont, 26 FRIBOURG Téléphone 589

Souliers Sabots

comme dernier modèle, sont en vente Disponible en :

Vernis noir, chevreau rouge, daim blanc
Choix superbe en CHAUSSURES de DERNIÈRE CRÉATION.

Anti-mites végétal TOSCOZ

Conservé et parfume tout Se vend en boîtes jaunes et rouges, à 1 fr. 75. Dépôt pour le canton de Fribourg. Pharmacie Bourgnecht & Gottrau, à Fribourg. 3575

CONGO

LE MEILLEUR BRILLANT POUR LA CHAUSSURE

Offre exceptionnelle

jusqu'à épuisement des stocks : Sandwich Bouchard, boîtes 150 gr. 0.70 la boîte Laforest, » 200 gr. 0.90 Pâté Finette, 200 gr., au foie gras, 1. — Bouef braisé, Saxon, 250 gr., 1.50 Sardines, boîtes blanches, 200 gr., 0.90 Chicorée de figures 1. — le kg. Chicorées diverses 1. — Balais à manche de guerre, 3, 4 li. 0.80 pièce Lessive, paquets 500 gr. 0.40 le pag. Savon de sable, 200 gr. 0.10 le marc. Savon 72 % brun, 350 gr. 1.10 Savon de toilette, Sunlight, 9.80 la douz. Envoi contre remboursement

Yve J. ANDRES

Dentures col. en gros — FRIBOURG

SELECTA

LA CREME JANS EGALÉ

A vendre

A FRIBOURG bien exposés au soleil, 2 bâtiments neufs, 5 appartements de 3 chambres, cuisine et dépendances. Eau, gaz, électricité. Grand rapport. Prix et conditions de vente favorables. S'adresser à l'Agence immobilière, A. Frossard, rue des Epouses, N° 138, Fribourg. Tél. 2.60.

AUTO-CAMION

3 et 5 tonnes, 30-40 HP, en parfait état, construction très solide, bandages neufs, à vendre à de très bonnes conditions. — E. Grélet, 12, rue Gutenberg, Vevey. (Téléph. 7.22). 3469

AVIS

Le soussigné avise l'honorable public de la ville que, dès ce jour, il peut livrer des complets sur mesures depuis Fr. 150.— Travail prompt et soigné. Belle collection d'échantillons. Eau à détacher les habits, avec mode d'emploi, Fr. 1.20. Se recommande : P 3225 F 3322 F. COTTING, marchand tailleur, Grand rue, 15, Fribourg.

MEUBLES

CHOIX IMMENSE de : Club, chambres à coucher, salles à manger, fumoirs, salons. GRANDE MAISON D'AMEUBLEMENT PELUGER & Co, Berne Grand'Rue, 10 VISITEZ NOTRE EXPOSITION Priz avantageux. Fabrication soignée. Demandez catalogue.

FAULX

Véritables Ballaignes au sapin Jackson supérieur, etc. PIERRES A FAULX garanties « 2 LIONS »

Les Fils de A. CHIFFELLE

26, rue de Lausanne, 26, Fribourg

Chauffage central

TELEPHONE 5.77 Fournitures générales pour installations Réparations et remplacements de chaudières, radiateurs, bouilleurs, serpentins, tuyauterie, robinetterie, etc. Service de contrôle et nettoyage de chaudières. Réparations diverses : Soudure autogène

Albert BLANC, Fribourg

à La Prairie n° 55, Pérolles

Cure de printemps

Le plus puissant DÉPURATIF DU SANG, spécialement approprié à la

THÉ BÉGUIN

qui guérit dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczémas, etc., qui fait disparaître : constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc. qui parfait la guérison : des ulcères, varicoles, plaies, jambes ouvertes, etc. qui combat avec succès les troubles de l'âge critique. La boîte : Fr. 2.— dans toutes les pharmacies. Dépôt : A. FRIBOURG : Bourgnecht & Gottrau, Lapp.

Chaudière

pour devenir chauffeur apprenez à conduire à l'École de chauffeurs de L'AVANCHY Ar. Bergières LAUSANNE Brevet garanti en 3 semaines DEMANDEZ PROSPECTUS GRATUIT

Café-restaurant A VENDRE

à de favorables conditions, le Café-restaurant du Moléson, situé au centre des affaires en face du chalet de foire, à Bulle, comprenant café-restaurant, grande salle, boucherie-charcuterie achalandée, et de nombreuses dépendances. 3591 Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean FRIOD, à BULLE.

Banque de Dépôts et de Crédit

18, rue de Hesse - GENÈVE - 10, rue Diday bonifie actuellement

5 3 0 | 4 0

sur Dépôts à un an et au delà (certificats nominatifs ou au porteur avec coupons d'intérêts trimestriels) Traite aux meilleures conditions toutes affaires de banques

F. Bopp ameublements

8, rue du Tir, 8 FRIBOURG K.L.N.

ON DEMANDE

Famille de 3 personnes tranquilles, demande appartement ensoleillé de 3 chambres et dépendances pour le 25 juillet. S'adresser sous chiffres P 3540 F à Publicitas S. A., Fribourg. 3650

ON DEMANDE

pour la fin du mois ou époque à convenir, dans une famille distinguée de Fribourg, de deux personnes, un bon domestique de maison, d'âge moyen, connaissant le service de la table. On exige qu'il soit tout à fait sobre et de confiance. S'adresser sous chiffres P 3611 F à Publicitas S. A., Fribourg. 3719

DEMANDE

jeune fille ayant quitté les écoles, pour aider aux travaux du ménage. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille. 3765 S'adresser offres à C. G. portais 3614 Lucerne.

Domestique

ON DEMANDE dans une petite famille de la Gruyère, personne d'un certain âge, connaissant la cuisine et tous les travaux du ménage. Bons gages. 3590 S'adr. à Publicitas S. A., Bulle sous P 1484 B.

2 sommelières

connaissant le service de table, et une

Me de cuisine

pour travailler avec chef. Occasion d'apprendre la cuisine. 3645. Adr. offres, avec photo, sous P 995 B, à Publicitas S. A., Bulle.

On demande

pour la tenue d'un ménage soigné, une personne de confiance, sachant faire une bonne cuisine. S'adresser veuve PETITAT, Tâlele, 16, Yverdon. 3814

ON DEMANDE

pour Librairie catholique, pour l'écriture. Bonnes références exigées, photographie, si possible. S'adresser : G. G. Anagnostis, St-Maurice (Valais). 3587

Compositeur - typographe

est demandé dans une imprimerie du canton de Fribourg. 3320 S'adresser sous J 624 E à Publicitas S. A., Fribourg.

DOMESTIQUE

de campagne, 48-50 ans, trouvant occupation chez M. CHARLES FROST, agriculteur, Villars-sur-Pré Avenches. 3593

A LOUER

sur la route de la Glâne appartement de neuf pièces et grand jardin. S'adresser rue du Temple, 16, 1^{er} étage.

A vendre

deux belles jeunes vaches pie-rouge, portantes du second et troisième veau. — S'adresser chez Léon Volzantzen, à Pervran. 3645

A VENDRE

trois propriétés rurales, situées en zone, à proximité de la frontière suisse, de 54,000, m² de 240,000 m² et de 330,000 m². Cette dernière d'un seul tenant, au prix de 35,000 fr., de 125,000 fr. et de 150,000 fr. (argent français). S'adress. Régie Excelsior & Balthaz. Rue Croix-d'Or, 16, Genève. 3731

LA Banque de Dépôts et de Crédit 18, rue de Hesse - GENÈVE - 10, rue Diday bonifie actuellement 5 3 0 | 4 0 sur Dépôts à un an et au delà (certificats nominatifs ou au porteur avec coupons d'intérêts trimestriels) Traite aux meilleures conditions toutes affaires de banques